Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

10ème Année | PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 17 MARS 1920. | No. 2

Mgr Legal, O.M.I.

A peu près à cette époque, l'an dernier, Mgr Legal partait pour la France et pour Rome. Un repos de quelques mois au pays natal de Bretagne laissait espérer le parfait rétablissement d'une constitution robuste mais ébranlée par les soucis et les fatigues de vingt-trois années d'épiscopat et de quarante années de labeurs apostoliques. Et de fait, au retour à Edmonton, l'automne dernier, la santé du vénérable archevêque semblait fort améliorée.

Ce fut une surprise douloureuse d'apprendre, aux premiers jours de janvier, que Mgr Legal avait été transporté à l'hôpital. Son état était devenu grave au point que Mgr l'archevêque de Régina, en visite chez lui, avait cru devoir lui administrer les derniers sacrements. Le vénéré malade ne se rétablissait que lentement, et bien que l'on conservât encore bon espoir dans son entourage, lui ne se faisait pas d'illusion. Il sentait l'approche de l'heure suprême et il s'y préparait avec le calme et la fermeté douce qui présidèrent à toutes les actions de sa vie. Le fatal dénouement se produisit mercredi matin, 10 mars, à l'hôpital général des Sœurs Grises, à Edmonton.

Mgr Legal dort son dernier sommeil à côté de son illustre et saint prédécesseur Mgr Grandin, dans la crypte de cette cathédrale inachevée de Saint-Albert dont il avait dressé lui-même les plans. L'Eglise de l'Ouest est plongée dans le deuil: elle pleure en ce deuxième évêque de Saint-Albert et premier archevêque d'Edmonton, un pasteur ferme et vigilant, un saint religieux missionnaire, un travailleur infatigable dont toute la vie s'est consumée à l'extension du règne de Dieu dans la vaste province de l'Alberta.

* * *

C'est en 1897 que le P. Emile-Joseph Legal, Oblat de Marie Immaculée, fut appelé à l'honneur et au redoutable fardeau de l'épiscopat. Mgr Grandin connaissait depuis longtemps la valeur et les mérites du modeste religieux qui travaillait depuis dix-sept ans, sous ses ordres, dans les pénibles missions des Pieds-Noirs, tribu sauvage du sud de l'Alberta, très rebelle à l'action de la grâce et donnant peu de consolation au missionnaire; il connaissait son zèle persévérant, son dévouement, sa force de caractère, sa science, ses qualités d'ordre et d'administration, et par-dessus tout son profond esprit surnaturel. Il l'avait demandé à Rome pour être son bras droit et son successeur et Rome avait exaucé sa prière. Le Père Legal était à creuser de ses mains la fosse de l'un de ses pauvres sauvages lorsqu'il reçut la lettre lui annonçant sa nomination à l'épiscopat. En le présentant à son peuple au jour heureux de la consécration épiscopale, Mgr Grandin s'écriait: "J'ai choisi pour vous, parmi mes missionnaires, le prêtre le plus saint."

Les saints ne se trompent pas dans leur choix. Cinq ans après, Mgr Grandin mourait et Mgr Legal, évêque titulaire de Pogla, devenait évêque de Saint-Albert. Il avait rempli aussi durant ce temps et jusqu'en 1905 la fonction de supérieur des Oblats. En 1912, l'évêché de Saint-Albert devenait l'archevêché d'Edmonton, en même temps qu'une partie était détaché pour constituer l'évêché de Calgary.

Sous sa direction sage et éclairée le diocèse fit de rapides progrès. La colonisation fut l'objet de sa vive sollicitude et de son puissant encouragement,—les paroisses et les œuvres se multiplièrent. Le diocèse d'Edmonton compte aujourd'hui 40,426 catholiques dont 19,510 sont de langue française. 60 paroisses ont un prêtre résidant sans compter 52 missions pourvues d'églises ou chapelles et 136 postes régulièrement visités. 7 communautés religieuses d'hommes et 12 communautés de femmes se partagent avec le clergé séculier le travail d'apostolat. Un collège classique, un scolasticat et grand séminaire, 13 couvents-pensionnats, 4 écoles-pensionnats pour Indiens et 90 écoles primaires catholiques pourvoient à l'éducation. 8 hôpitaux et 4 hospices accomplissent leur œuvre de charité, de miséricorde et de bienfaisance sociale. Ces œuvres sont un éloquent témoignage de l'activité de l'archevêque dont nous pleurons la perte.

Mgr Legal possédait des connaissances très étendues. L'étude fut toujours la passion de sa vie et il avait une puissance prodigieuse de travail. Tout était rangé et classé en ordre parfait dans les archives de l'archevêché et dans sa bibliothèque où les ouvrages nombreux et de haute valeur sont choisis avec le plus grand soin. Il tenait aussi un état détaillé et constamment mis à jour de toutes les missions de son diocèse, accompagné de photographies et de documents, travail extrêmement précieux pour l'histoire du développement de cette partie de l'Eglise de l'Ouest. Rien ne lui échappait non plus de publications courantes et du mouvement de la pensée contemporaine. Et toute cette science, dont il ne faisait pas parade, il l'utilisait pour la formation de ses prêtres et l'organisation de la vie religieuse dans les paroisses de son vaste diocèse.

* * *

Il faudra peut-être le recul du temps pour apprécier toute son œuvre, pour en faire ressortir toute la valeur tant son humilité et sa modestie ont réussi à dissimuler ses mérites, mais l'histoire ne manquera pas de ratifier le sentiment unanime d'aujourd'hui qui considère que l'Eglise d'Edmonton a eu en Mgr Legal un saint évêque, un véritable homme de Dieu, un homme de science profonde, un homme d'action et d'organisation méthodique, un fermé défenseur de la discipline ecclésiastique si nécessaire à la fécondité surnaturelle, au développement de la piété et des œuvres sur des bases durables.

Dans le deuil qui afflige l'Eglise d'Edmonton et la Congrégation des Oblats, qu'il nous soit permis de demander à tous nos lecteurs une ardente prière pour le repos de l'âme du digne successeur de Mgr Grandin qui a bien mérité de l'Eglise et de la patrie canadienne.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

SIMPLES NOTES

L'Union Canadienne de St-Boniface a donné une série remarquable de conférences sur des sujets d'un vif intérêt. Notons entre autres une conférence de S. G. Mgr Béliveau sur les écoles neutres; de M. Cyr, député, sur la vie et l'oeuvre de Mgr Taché; le Capital et le Travail, par M. Noël Bernier; Louis Veuillot, par M. Louis-Philippe Gagnon. Ces conférences forment un lumineux enseignement et représentent chacune un travail considérable qui est tout à l'honneur des conférenciers et de leurs auditeurs.

* * *

On nous écrit de la Louisiane: "Et dire que le français ici est condamné à mort, faute d'écoles!... Leçon! Leçon! Continuez votre bataille!"

* * *

C'est un devoir agréable de rendre justice à qui le mérite. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le Catholic Register, *de Toronto est devenu sincèrement sympathique aux catholiques de langue française, à l'exemple du* Casket, *d'Antigonish, qui fut toujours juste et impartial à notre égard. Le* Northwest Review *dit aussi à l'occasion une parole amicale. Tous nos compliments à ces bienveillants confrères. Il nous semble qu'il font ainsi beaucoup plus de bien à la cause catholique que du temps... passé et qui ne reviendra plus, espérons-le, où ils reprochaient aux Canadiens leur attachement à la langue maternelle et à leurs traditions.*

* * *

La souscription à l'Université de Montréal approche maintenant de quatre millions et l'on a l'ambition d'atteindre cinq millions. "C'est la première fois, remarque M. Foisy, qu'un mouvement aussi unanime se fait et le succès qu'il remporte prouve bien que nos Canadiens français dans le monde des affaires et dans les professions peuvent, dès que les circonstances le permettent, doter leurs institutions aussi richement, que leurs compatriotes anglais." M. Joseph Lussier, de la Justice, *de Holyoke, écrit de son côté au sujet des magnifiques souscriptions qu'ont prélevées pour leurs oeuvres les paroisses franco-américaines: "Voici une science que nous n'avions pas acquise encore, une habitude que nous n'avions pas contractée, la science et l'habitude de donner. Nous vivions comme des sauvages et non comme les membres d'une grande et solidaire société. Nous nous imaginions bien faire en évitant le mal, nous ne savions pas ce que c'est que de faire le bien".*

* * *

L'Action Populaire, *de Joliette, P.Q., que rédige avec beaucoup de talent et de dévouement M. L. C. Farly, vient de commencer sa huitième année. "Nous avons tenu, écrit-elle, à accorder à toutes les oeuvres d'éducation, de bienfaisance, oeuvres religieuses, patriotiques ou nationales, la publicité qui pouvait concourir à les propager, à leur apporter avec des sympathies, les aides financières ou autres qu'elles réclamaient. Nous n'avons d'ailleurs, en cela, que suivi l'exemple de toute la presse rurale de cette province." Cette presse est en effet animée du meilleur esprit et fait un bien considérable. Toutes nos félicitations au vaillant confrère ainsi qu'au militant* Messager de St-Michel, *de Sherbrooke qui inaugure, lui, sa quatrième année et continue son combat tout pacifique sous l'étendard du Sacré-Coeur.*

* * *

Voici une juste et profonde considération de M. l'abbé Martial Levé, prédicateur du carême à l'Eglise Notre-Dame de Montréal: "L'heure du plein développement intellectuel, industriel et national marque, pour un peuple, le moment de la tentation et de l'épreuve. Portés sur l'aile des lettres et des sciences, de la richesse, de la fierté nationale elle-même, les démons accourent et tâchent à entrer: démon de la révolte de la raison contre la foi; démon du plaisir, du luxe, de l'impureté; démon de l'orgueil, les autres aussi, tous ensemble, les sept qui président aux sept domaines où fleurissent les sept péchés capitaux. Ils déploient la bannière de l'émancipation et le font tournoyer aux regards fascinés, mais en bien la fixant, l'on découvrirait dans ses plis le linceul où l'on roule les sociétés déchues".

* * *

Une dépêche d'Ottawa dit que le sénateur Bernard sera le parrain d'un projet de loi du divorce, lequel ressuscitera en partie celui de M. W. T. Nickle, au parlement l'an dernier. Le projet de M. Nickle est mort dans les stages du comité de la Chambre, mais M. Bernard compte bien, cette année, faire adopter cette loi désastreuse pour le pays et franchement mauvaise. Souhaitons plutôt qu'il ne réussisse pas.

* * *

Au sujet du danger d'intolérance que semble tant redouter l'Ulster protestant si l'Irlande obtenait son indépendance, le Saturday Night *écrit: "On ne nous fera pas croire qu'une majorité catholique sera intolérante. Nous avons l'exemple du Québec sous les yeux".*

* * *

Les conférences religieuses que donne à la cathédrale de la Nouvelle-Orléans (Louisiane) un prédicateur canadien bien connu, le R. P. Duchaussois, O.M.I., d'Edmonton, remportent un vif succès, nous disent les journaux de là-bas.

* * *

Il se fait actuellement un exode considérable d'immigrants de l'Ouest canadien qui retournent en Europe. Les journaux n'en parlent guère; pourtant c'est par milliers qu'ils retournent là-bas, la plupart avec une assez jolie fortune. La même chose se produit aussi aux Etats-Unis, surtout depuis que les mesures restrictives se multiplient.

* * *

M. l'abbé J. B. A. Allaire vient de publier à Saint-Hyacinthe un opuscule intitulé: "Catéchisme des Sociétés Coopératives Agricoles du Québec", *qui explique fort bien en trente-trois leçons, par questions et réponses, tout le fonctionnement des coopératives. Tous nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.*

* * *

L'alternance des insultes et des flatteries dont la province de Québec est l'objet de la part de la presse anglo-canadienne suggère au Nationaliste *cette réflexion pittoresque: "La clique des jingos et des impérialistes pense que nous sommes appelés par vocation à recevoir des claques. On nous gifle à tour de bras, puis nous traitant comme un mioche à qui on vient d'administrer une correction, on nous demande de faire risette. "Sèche tes larmes, bébé Québec. Fais risette à maman Atholstan. Atholstan va te donner une belle beurrée. Fais risette, tu vas voir. Il y a beaucoup de beurre et de la confiture tout plein".*

* * *

Une campagne de souscription est ouverte à New-York pour fournir 30 millions à la commission créée en vue de soulager les Arméniens. L'Amérique est responsable d'un vrai crime contre la civilisation, a dit M. Henry Morgenthau, en laissant revenir les Turcs à Constantinople.

Funérailles de Mgr Legal

Les restes mortels du vénérable défunt furent exposés en chapelle ardente à l'archevêché. Dimanche après-midi le corps fut transporté à l'église St-Joachim, et le lendemain, à 9 hrs., eut lieu un premier service auquel S. G. Mgr Charlebois officia.

Les funérailles solennelles ont eu lieu hier à St-Albert à 10 hrs. du matin. Le service fut chanté par S. G. Mgr Grouard. S. G. Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, prononça l'oraison funèbre en français et S. G. Mgr McNally, évêque de Calgary, l'oraison funèbre en anglais. Sept évêques ont pris part aux funérailles.

Monsignor Pilon, curé de l'Eglise du Sacré-Cœur d'Edmonton, vicaire général, a été nommé vicaire capitulaire et administrateur du diocèse dans l'intérim.

Un service funèbre solennel a été aussi chanté hier matin à la Cathédrale de Prince-Albert.

Mgr Legal est mort

Après quarante années de vie religieuse et vingt-trois années d'épiscopat, le digne successeur de Mgr Grandin est appelé à la récompense. — Funérailles solennelles à St-Albert. —Mgr Pilon nommé administrateur "sede vacante".

Un grand deuil vient d'affliger l'Eglise de l'Ouest. Mgr Emile-Joseph Legal, O.M.I., archevêque d'Edmonton, est mort mercredi matin, 10 mars, à l'hôpital général, d'Edmonton, après une maladie qui se prolongeait depuis les premiers jours de janvier.

La mort du vénérable archevêque d'Edmonton est une perte immense pour l'archidiocèse d'Edmonton et la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Mgr Emile-Joseph Legal était né à St-Jean-de-Boiseau, au diocèse de Nantes, en France, le 7 octobre 1849. Il fit ses études classiques et ecclésiastiques aux petit et grand séminaire de Nantes, puis reçut l'onction sacerdotale le



MGR. EMILE J. LEGAL, O.M.I.
Archevêque d'Edmonton
décédé le 10 mars à l'âge de 71 ans.

29 juin 1874. Après son ordination, il fut employé dans l'enseignement, professant les mathématiques au collège de Saint-Stanislas, à Nantes, et au petit séminaire de Guérande.

L'abbé Legal avait pris ses grades à l'Université de France. C'est alors qu'il acquit cette culture scientifique qu'il n'a cessé de développer, et qu'ont admiré tous ceux qui l'ont fréquenté. Bien que Mgr Legal ait dit souvent qu'il n'avait jamais aimé l'enseignement, il sut pourtant se faire tellement apprécier de tous et surtout de ses supérieurs ecclésiastiques, que, lorsque, quelques années plus tard, il demanda à être relevé de ses fonctions pour être missionnaire, il fallut batailler rudement avant d'obtenir le congé de son évêque, si libéral aux missions étrangères, mais qui tenait absolument à garder ce prêtre d'élite, éminent professeur. Ses vertus modestes et ses aimables qualités lui créèrent aussi, parmi ses confrères, bien des relations amicales qui ont survécu à son long éloignement du pays natal.

Il y avait déjà quatre ans que le jeune prêtre occupait avec succès la chaire de mathématiques, lorsqu'il obtint enfin de son évêque, la permission de se joindre à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Au mois d'août 1879, il entrait au noviciat de Nancy. On eut vite fait d'apprécier cette riche acquisition dans la personne de ce jeune prêtre, que distinguaient une grande aménité de manières, qui le faisait aimer de tous, de solides vertus religieuses, un admirable bon sens, un esprit positif, des connaissances pratiques, jointes à une charmante modestie.

L'année suivante, 1880, un événement se produisit qui hâta son départ pour l'Amérique. C'était l'année sinistre des décrets de Jules Ferry, qui expulsaient brutalement des milliers de religieux de leurs paisibles demeures. Sous le coup de cette persécution, au mois de juin, le prêtre novice fut envoyé au Canada, avec toute une caravane de religieux du même ordre. Il disait à la France, à la Bretagne, un adieu qu'il croyait bien éternel, et cet adieu était d'autant plus douloureux qu'il était détrempé des amertumes de l'exil. Ce sacrifice, il l'avait voulu, il le fit généreusement, mais la bonne Providence avait son secret.

Débarqué au Canada, il alla achever son noviciat dans la charmante résidence des Oblats à Lachine, près de Montréal. Le 24 septembre 1880, il faisait sa profession perpétuelle, en attendant que Dieu l'appelât à un ministère plus haut, il était, pour la vie religieux et missionnaire. C'était l'accomplissement de l'un de ses plus chers désirs.

La saison était trop avancée pour s'acheminer vers les lointaines missions de Saint-Albert. Il passa donc ce premier hiver occupé au saint ministère successivement à Plattsburg, aux bords du lac Champlain, à Montréal, et plus tard à Buffalo, où il se perfectionna dans la connaissance de l'anglais.

Enfin au printemps de 1881, l'ardent apôtre, au comble de ses vœux, recevait sa feuille de route. A la tête d'une petite troupe de missionnaires, tous, comme lui, pleins d'enthousiasme, il partait pour les missions de Mgr Grandin. A cette époque, ce n'était pas une petite affaire qu'un voyage au Nord-Ouest, il était long et fatigant. Le Pacifique Canadien n'était encore qu'à l'état grandiose de projet; et, avant d'arriver à destination, il fallut, au missionnaire, plus de cent jours d'expédition, trajet qui se fait aujourd'hui en trois jours et demi.

Les missions des Pieds-Noirs, au sud de Calgary, au pied des Montagnes Rocheuses, lui furent confiées. C'est là qu'il devait répandre ses sueurs en arrosant une terre bien ingrate, pendant seize ans d'apostolat. On conçoit ce que pouvait être une vie semblable, seul, loin de tout confrère, de tout être intelligent de son niveau, perdu au milieu des sauvages grossiers, rebelles à tous ses efforts, ingrats à tout son dévouement. L'apôtre acceptait joyeusement les privations matérielles, mais les souffrances morales qui font couler le "sang du cœur" constituaient son plus rude martyre.

Longtemps, le ministère du Père Legal sembla complètement stérile. Baptiser beaucoup d'enfants, dont le plus grand nombre, moissonnés par la mort, s'en allaient au paradis prier pour leurs compatriotes; recevoir dans l'Eglise quelques adultes à l'article de la mort, c'était là à peu près tout. Maintes fois Mgr Grandin voulut l'arracher à un labeur aussi ingrat et laisser ces peuples rebelles à leur malheureux sort. Toujours le missionnaire plaida pour les Pieds-Noirs et il resta à son poste. Il disait à son Evêque: "Je préfère rester au milieu de mes sauvages, malgré le peu de fruit de notre ministère, malgré la stérilité de tous nos efforts. Il faudra des années, des générations peut-être pour transformer ces nations. Quelques missionnaires doivent assister à ces années d'insuccès et d'aridité. Je n'ai aucune objection à être de ce nombre."

Il était tour à tour maître d'école, architecte, cuisinier, médecin et même fossoyeur. Le Père Legal venait de faire un cercueil et de disposer dans une fosse, qu'il avait lui-même creusée, le cadavre d'un jeune enfant, quand il reçut la nouvelle de sa nomination à l'épiscopat. Tel saint Bonaventure fut trouvé lavant la vaisselle dans son pauvre couvent de franciscains par le légat de Grégoire IX qui lui portait le chapeau de cardinal.

Le sacre eut lieu le 17 juin, Fête du Très Saint Sacrement, dans la Cathédrale de St-Albert. Mgr Grandin s'était réservé la joie de sacrer son coadjuteur. Il fut assisté de Mgr Durieu, évêque de New Westminster et de Mgr Clut, évêque auxiliaire de Mgr Grouard. Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, assistait au trône et prononça un éloquent sermon sur la mission et l'autorité de l'épiscopat.

La même année, Mgr Legal fut aussi nommé vicaire des missions des Oblats dans le diocèse de St-Albert.

Par la mort de Mgr Grandin, le 3 juin, Mgr Legal devint second évêque de St-Albert. La tâche qui incombait au nouveau titulaire était lourde: mais l'esprit d'ordre et d'organisation qui le caractérisait, non moins que l'état satisfaisant dans lequel son prédécesseur avait laissé le diocèse, devait être un précieux appoint pour lui assurer le succès.

L'un de ses premiers soins fut d'activer la campagne de colonisation qui commençait alors à faire connaître les avantages de l'Ouest. Il eut toujours un ou deux prêtres occupés activement à cette œuvre si importante.

Le 30 novembre 1912 une partie du diocèse de St-Albert était détachée pour former le diocèse de Calgary, et l'ancien diocèse de St-Albert devenait l'archidiocèse d'Edmonton. Mgr Legal transféra alors sa résidence en cette ville ainsi que l'œuvre de son petit séminaire. Une cathédrale de vastes dimensions avait été commencée sous ses soins à St-Albert, en 1900, dont la construction reste inachevée par suite du changement de siège du diocèse. Mgr Legal projetait de construire une nouvelle cathédrale à Edmonton. Il avait choisi l'emplacement et préparé les plans, lorsque la crise financière au commencement de la guerre l'obligea à ajourner le projet.

Les progrès actuels du diocèse d'Edmonton sont le monument durable du zèle, de la sagesse et de l'activité de l'archevêque dont nous pleurons la perte.

Lettres au "Patriote"

Défenseur de nos droits

M. le Directeur,

Mille excuses pour mon retard à payer mon abonnement au *Patriote*. C'est une négligence de ma part, et une négligence coupable en ce que je manquais par là au premier devoir de tout Canadien français qui est d'aider de toutes ses forces et par tous les moyens à la défense et à la diffusion de notre langue et de notre religion, œuvre à laquelle se dévoue si admirablement votre vaillant journal. J'ai été trop bien à même d'apprécier, durant mon séjour dans l'Est, ce que peut faire le journal pour la défense d'une cause, pour ne pas savoir ce que nous, Canadiens français de la Saskatchewan, devons à votre journal. Nous avons tant besoin dans une province comme la nôtre de nous entr'aider, de nous unir.

Je viens de la bonne vieille province de Québec; mais je demeurais à 18 milles seulement d'Ottawa: c'est vous dire que j'ai pris part autant que mes moyens me le permettaient à la lutte héroïque que soutenaient nos vaillants compatriotes contre les Boches d'Ontario. Ce que le *Droit*, le *Devoir* et l'*Action Catholique* ont fait pour l'Ontario, vous le faites ici pour notre Ouest Canadien français, et Dieu sait que nous en avons besoin. Nous sommes si éloignés de notre bon vieux Québec, si seuls, si petits encore! Notre petit groupe est pour ainsi dire perdu dans l'immensité de notre belle province: et nous avons affaire à un ennemi qui ne désarme pas.

Ces jours derniers, sur le train en revenant de Régina, je me trouvais assis pas bien loin d'un groupe de quatre hommes qui semblaient représenter toutes les nationalités que nous possédons ici: Anglais, Allemands, Américains, etc. Ces remarquables spécimens de l'humanité revenaient de la Convention des "Trustees" tenue à Moose-Jaw et discutaient avec entrain la *fameuse* résolution adoptée à cette convention et qui résume si bien le *fameux fair play* britannique partout où ils sont en majorité: *One flag, one language, one school*, et naturellement *one religion*. Je saisissais quelques mots de temps en temps et c'était réellement monumental comme bêtise et non-sens. L'un d'eux, un jeune homme dans les 35 ans à peu près, tout en gesticulant avec son journal, affirmait qu'il était "absolutely necessary for the good training and welfare of the children to abolish separate schools. It is our most important duty to our children, be they French or English" (car il ne faut pas oublier que ces gens-là ont pour nos enfants un amour *déréglé*). "We want to have good strong men for our rising generation, not a lot of priest-ridden slaves, etc."

Bang! v'la le hic! leur bête noire, le cauchemar de leurs nuits! les Canadiens qui ne veulent pas rester *parqués* dans leur Québec, comme l'a si aimablement suggéré un des leurs; mais qui se répandent dans toutes les autres provinces et s'emparent tranquillement des meilleures places et forcent ces *pauvres* Anglais à reculer tout comme leurs ancêtres faisaient avec les Sauvages quand ils défrichèrent les premiers le sol du Nouveau-Monde. A-t-on jamais vu une audace pareille? Et ces parents canadiens-français qui méconnaissent les meilleurs intérêts de leurs enfants en leur faisant apprendre le français. "It's a shame, my dear Sir, and it is a most sacred duty for us to defend the interests of these children" et patati, patata! Je me tenais vraiment à quatre pour ne pas aller demander à ce beau merle blanc quelle école il avait fréquentée pour être rempli à ce point d'ignorance et de préjugés, mais il m'aurait probablement regardé avec le plus grand étonnement.

Ces gens-là sont impayables dans leur fanatisme. Mais Dieu merci, la justice et le bon droit viennent toujours à triompher, quoique souvent durant la bataille leur cause semble désespérée. Haut les cœurs! tenons-nous debout bien droits, bien unis devant l'ennemi; et ne désespérons pas de l'avenir. Ne nous endormons pas cependant et tenons-nous toujours prêts au combat. Notre salut est à ce prix. "Aide-toi et le ciel t'aidera" dit le proverbe; et pour cela il faut encourager le *Patriote de l'Ouest* qui sait si bien défendre nos intérêts et comme une sentinelle avancée nous avertir des dangers qui nous menacent.

Vous trouverez donc ci-inclus un mandat de $5 pour mon abonnement et vous pouvez être assuré que je ferai tout en mon possible pour propager la lecture de votre journal.

A. H.,
Lajord, Sask.

A propos d'organisation

Je lisais tout dernièrement: Organisons-nous, unissons-nous le mieux possible... L'avenir de notre foi et de notre race l'exige de nos jours plus que jamais...

Voilà qui est bien dit. Depuis quelque temps l'ère est aux organisations agricoles. Partout nous voyons les individus cherchant à se grouper. S'il fût jamais un temps où le besoin d'unir nos forces comme Franco-Canadiens se soit fait sentir, c'est assurément le nôtre. Nous avons le même but à atteindre, les mêmes intérêts à promouvoir et nous pouvons, si nous le voulons, collaborer efficacement à une œuvre d'ensemble. On voit les commerçants, les industriels former des groupes puissants, qui très souvent font modifier les lois et obtiennent des mesures administratives en leur faveur. Seul jusqu'à présent le cultivateur est resté isolé, se contentant de gémir sur sa misère. Heureusement les choses vont changer; elles changent. Nous savons tous que les groupements puissants par le nombre et l'argent acquièrent toujours une force très grande. Sachons donc faire servir le nombre et l'argent à nos intérêts. Pourquoi aller donner ce dernier aux ennemis de notre foi, de notre langue? Gardons-le. Organisons-nous. Unissons nos forces vives en un faisceau solide. Entendons-nous et agissons. Soyons maîtres chez nous.

Il y en a malheureusement trop parmi nous, qui se montrent toujours bons princes lorsqu'il s'agit d'entreprise étrangère, mais lésineront toujours pour une œuvre nationale utile et grande. Quelle aberration! Une organisation sur le terrain économique nous rendrait un fier service, en nous débarrassant de l'intermédiaire et de l'accapareur; nous en retirerions, moralement et matériellement, de sérieux avantages.

Nous voyons avec quelle mollesse notre gouvernement s'attaque aux spéculateurs et se soucie peu de nos besoins. On nous berne de promesses. Notre blé a augmenté, dit-on. De combien? Quand toucherons-nous notre bordereau? En attendant, la farine monte: la voilà rendue à $7.50 le sac et l'on nous dit que ce n'est pas fini. Le sucre est à 18 sous la livre, avec restriction du temps de guerre. Maintenant il paraît qu'un manufacturier de chaussures a déclaré qu'il faut attribuer la hausse des prix à la classe ouvrière qui se chausse trop bien. Alors, mes amis, pour permettre à ces messieurs de la finance de se chausser bien modestement et à bas prix, allons pieds nus! Ce n'est pas plus malin que ça...

Nous entendons dire: N'achetons plus les produits américains! Et où acheter alors? Chez nous, parbleu! Et l'économie, où serait-elle? —Chez nous, toujours chez nous. Oubliez-vous que l'année dernière cette même importation de chez nos voisins que vous voudriez abolir a rapporté la jolie somme de $170,000,000 au Canada? Qui paierait cette somme? Vous avez, messieurs les manufacturiers, un capital investi de $1,500,000,000 et vous faites un profit de $260,000,000, tandis que l'agriculture, avec un capital de $5,000,000,000, a un déficit de $110,000,000. Et qui travaille plus dur, fait des journées plus longues et vit plus simplement que le fermier?

Organisons-nous, unissons-nous! C'est l'unique moyen d'améliorer notre situation.

GÊNÊT.

Poincaré prisonnier

Le *Patriote* (3 mars) a rapporté —sans en indiquer la source précise—une révélation de Poincaré, l'ex-président de la République française.

Voici l'information:

..."Le président de la République est l'homme le moins libre du monde". Je ne sais, disait récemment M. Poincaré, à un ami, si j'écrirai jamais mes souvenirs de président de la République; mais si je les écris, je sais bien comment je les intitulerai. ...Je paraphraserai le titre du livre de Silvio Pellico: "Mes prisons".

Je ne doute guère de l'authenticité de l'anecdote qui est très significative. Et voici pourquoi.

La secte mondiale, mère de la République, et qui la tient plus que jamais sous sa main de malheur, a toujours eu soin, depuis 1877, de tenir également sous sa haute et occulte main tous les présidents, sans exception, qui s'y sont succédés depuis le franc-maçon Grévy qu'elle mit au pouvoir après la chute de MacMahon. Celui-ci fut le seul catholique président qu'ait eu cette république, fondée par le F.: Thiers.

* * *

Que ces présidents fussent des affiliés ou non, la secte, mère de la République, les a toujours eus sous l'œil. Elle les a entourés de ses agents, de ses espions, de ses créatures, chargés de les surveiller de près et de constituer autour d'eux une espèce de garde prétorienne. Elle affirme, ainsi souvent à leur insu, cette souveraineté, dénoncée en 1884, par Léon XIII — qui savait bien des choses! — quand il disait *ex cathoedra*: "Dans l'espace d'un siècle et demi la secte des "francs-maçons" a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale. Elle commence à prendre, *au sein des Etats modernes*, une puissance qui équivaut presque à la souveraineté".

Il y a de cela 35 ans. Il est à craindre qu'en 1920, le "presque" du Pape Lumen *in Coelo* ne soit plus ou moins effacé.

Le fait est, et cela deviendra historique, un jour ou l'autre, que les présidents, même ceux qui ne sont pas connus comme lui "appartenant", de près ou de loin, ont été, au fond, les prisonniers de la Secte si justement qualifiée "d'infâme et d'infernale" en 1896, par le Cardinal Sarto, devenu Pie X, en 1903.

* * *

Cela saute aux yeux: l'intérêt majeur, que porte la mère à sa fille, exige impérieusement cette situation. Les présidents qui ont été "supprimés", empoisonnés ou assassinés, bien "qu'appartenant" à la Maçonnerie, dont cette République est encore la citadelle, furent des prisonniers, comme les autres. Carnot et Faure étaient coupables de ne pas vouloir "marcher". Tout le monde sait en France que Faure fut "supprimé" parce qu'il voulait résister à la judéocratie maçonnique, dans l'affaire Dreyfus.

Tous les moyens d'influence, y compris le terrorisme occulte, sont employés au besoin.

Preuve documentaire authentique:

Instruction secrète du haut F.: Actalien Anghera (prêtre apostat) à Garibaldi, 5 avril 1860, à Palerme:

"...Repousse impitoyablement, combats à mort, à outrance; *par tous les moyens que nous mettons à ta disposition*, telle dynastie, telle institution, telle classe de la Société, *telle influence politique, telle autorité gouvernementale*, tel personnage princier, *telle individualité marquante*, qui se posant soit en adversaire de la Révolution sociale, soit en défenseur de l'idée ou de la société chrétienne, formerait, par là même, un *obstacle*, ou *un retard*, à l'accomplissement de notre *mission sociale*" ...Tu dois tâcher à obtenir dans chaque atelier (Loge) un noyau de FF:.

* * *

convaincus, au moins intéressés, qui sachent faire la *besogne sociale* de chaque atelier — *soit par ceux des FF:. qui consentiront à la réaliser à leurs risques et périls*, soit, *ce qui est bien préférable, par des profanes*. (des non affiliés).

* * *

Voilà la clef secrète du terrorisme occulte exercé sur certains prisonniers de haut rang officiel. Carnot et Faure en furent des exemples. C'est aussi le clef de l'emploi, au service de la "besogne sociale" de certains "profanes" — comme les Prinzip de la Secte à masque nationale, la *Narodna Obrana* de Belgrade, chargés de "supprimer" le 28 juin 1914 à Serajevo l'archiduc d'Autriche et sa femme. Ce crime archimaçonnique avait été concerté en sept. 1912 en Suisse. On sait que ce fut là l'origine de la grande guerre voulue, préméditée, provoquée par la Secte internationale, en vue d'arriver à cette souveraineté mondiale que dénonçait Léon XIII...

* * *

Si Poincaré fut un "prisonnier" présidentiel il en sera, probablement de même de son successeur Deschanel.

Et cela continuera tant que la "Secte infâme et infernale" restera maîtresse de la République.

Le devoir sacré, le droit primordial des catholiques, en France, est de travailler sans cesse, énergiquement à se libérer, à libérer la France, à libérer la République et ses présidents de la souveraineté de malheur.

L. HACAULT.

P.S.—Quand la Voyante du Sacré-Cœur, du "Christ qui aime les Francs", l'humble villageoise vendéenne de Loublande, obtint, en 1917, une audience toute particulière de Poincaré — elle ne fit rien sans son Evêque — on a dit que le prisonnier de l'Elysée lui demanda quel signe elle pouvait donner de sa mission, ayant pour objet l'apposition du Cœur Sacré sur le drapeau de la France en danger, et que Claire Ferchaud répondit:

—M. le Président, tel jour, telle heure, seul dans ce cabinet même, vous êtes tombé à genoux, disant: "Mon Dieu, sauvez la France!" Cri d'une âme naturellement chrétienne. Poincaré, étonné, aurait reconnu que c'était vrai. Il affirma ensuite qu'il était impuissant.

Il était prisonnier, en effet, de ses ministres, dont beaucoup de francs-maçons et des Chambres, qui comptaient alors un grand nombre de ces sectaires, beaucoup plus "libres-penseurs" que lui-même.

Prisonnier des absurdes fictions dites constitutionnelles qui ne permettent au président ni de gouverner, ni même de règner! —Liberté de signer, voilà tout...

Eh, bien, Poincaré souffle-t-il jamais mot de cet épisode significatif aux gardes chiournes du Conseil des Ministres?

Le fait est que l'image sacrée ne fut pas arborée officiellement sur le tricolore, que Pie X au Vatican baisa, un jour, orné du Sacré-Cœur.

L. H.

L'Hebdo -- Information
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
(Correspondance d'Ottawa)

Avant le vote sur le Discours du Trône. — Les chances de l'opposition et celles du gouvernement. — L'Ouest et les élections. — Une bonne série de discours français.

Il ne faut pas s'attendre à une victoire facile des adversaires du gouvernement. Celui-ci contient quelques politiciens habiles, qui en ont vu bien d'autres et ne se laissent pas facilement déconcerter. Il faudra autre chose que des discours ou des amendements soigneusement préparés pour convaincre les quatre ou cinq fortes têtes du cabinet, du côté tory ou du côté ex-libéral, de se suicider politiquement et de passer leurs places à M. King et à ses lieutenants. Depuis trois ou quatre ans, on a eu des exemples fréquents des ressources et de l'obstination avec laquelle un groupe d'hommes peut se maintenir au pouvoir en dépit de tout ce qu'on peut accumuler d'obstacles sur leur route. Et l'on a pu déjà entrevoir qu'ils ont de bonnes chances de contourner la difficulté encore une fois. Le discours de M. Buchanan, prononcé vendredi, le 5 courant, a jeté un commencement de lueur sur le plaidoyer que les ministres ont invoqué pour se justifier de rester cramponnés au pouvoir. C'est qu'il serait injuste envers les provinces de l'Ouest de faire les élections maintenant, étant donné que leur population a augmenté de beaucoup depuis le dernier recensement, en 1911, et qu'en attendant jusqu'à l'année prochaine, 1921, on sera en mesure de leur donner l'augmentation de sièges électoraux à laquelle elles ont droit. A première vue, cela paraît juste et équitable, et il faut avouer que cette manœuvre est fort habile, en ce qu'elle jette le trouble et l'indécision parmi l'électorat des provinces de l'Ouest. Cet électorat se trouve ainsi placé dans ce dilemme: élections immédiates sur l'ancienne base, ce qui laissera une douzaine environ de nouveaux comtés sans députés, après 1921, ou bien attendre un an ou deux, et envoyer au Parlement 12 ou 15 députés de plus pour défendre les revendications de cette partie du pays. On voit facilement la force de la tentation que subiront les électeurs des provinces des Prairies, par exemple, de retarder un peu afin de compter une quinzaine de députés de plus dans le prochain parlement. Il n'y a pas à se dissimuler qu'en inventant cela, les ministres ont fait dévier vers le large une grande partie du vent nécessaire à la voile de l'opposition, et obligé ceux-ci à louvoyer pour retrouver un souffle d'une suffisante puissance.

L'appât offert par M. Meighen et les autres se prête cependant à la critique et à l'analyse, et l'on s'aperçoit vite des embûches qu'il déguise. D'abord, il est vrai que le recensement doit être tenu en 1921, mais avant qu'il soit accompli, terminé et compilé, avant que le rapport officiel en ait été fourni au gouvernement, l'année entière sera écoulée, ou bien près. Il restera à l'étudier en vue de la redistribution des comtés électoraux. Or, cela ne peut devenir loi qu'à la suite d'une discussion en Chambre, en un mot d'un veto du parlement, par conséquent à la session de 1922, qui ne prendra fin qu'au commencement de l'été; alors, pas d'élections avant l'automne de 1922, soit deux ans et demi d'ici environ, juste au moment où elles seront devenues obligatoires en vertu de la constitution, puisqu'il y aura alors cinq ans d'écoulés depuis celles de 1917. On conçoit facilement toutes les précautions que les ministres auraient alors eu le temps de prendre pour se mettre en bonne posture devant l'électorat du pays, surtout de la majorité de langue anglaise, et par conséquent des chances de succès beaucoup plus grandes que celles d'aujourd'hui dont il bénéficieraient alors. Il reste à voir si l'opinion se prêtera à de pareilles finasseries. On annonce déjà que les libéraux feront de l'agitation dans tout le pays en faveur d'élections immédiates, et c'est du reste ce que M. Mackenzie King a annoncé, en dehors du Parlement, vendredi dernier, dans un discours vigoureux jusqu'à la violence qu'il a prononcé dans une salle publique d'Ottawa, devant les délégués des associations libérales de l'est d'Ontario. On peut donc s'attendre à des événements politiques plus ou moins imprévus, dans le domaine fédéral, et il n'y a pas à nier qu'en se défendant pied à pied, pour ainsi dire, du plongeon électoral, les ministres ont contre eux le sentiment général de la population. Dans la plupart des pays le besoin de changement s'est fait sentir comme ici, et l'on a mis de nouveaux hommes et jusqu'à un certain point de nouvelles idées en marche à la tête du pays. Il paraît que ce qui est bon pour les autres ne l'est pas pour le Canada. C'est du moins l'opinion des ministres de l'ancien cabinet Borden; ce ne sera peut-être pas celle de ceux qu'ils sont supposés représenter.

Sir George Foster a annoncé au commencement de la semaine que M. Borden se sent mieux, et que l'on espère qu'il reviendra à son poste dans une couple de mois. Tout le monde lui souhaite le rétablissement de sa santé, mais personne de sérieux ne croit à Ottawa qu'il reprenne jamais les rênes de l'administration. C'est un homme usé, qui devra dorénavant faire attention à lui et se tenir éloigné des luttes et des fatigues constantes de la vie publique. Mais ses ministres ne peuvent pas l'admettre publiquement, et ils font tout en leur pouvoir pour déguiser la vérité et retarder le moment de la crise. Elle n'en éclatera que plus fortement au moment choisi, comme toute chose, par la Providence.

* * *

On a eu jusqu'à présent une bonne série de discours français, qui furent prononcés par MM. L. J. Gauthier, de Saint-Hyacinthe, Arthur Trahan, de Nicolet, H. A. Fortier, de Labelle, Em. d'Anjou, de Rimouski, et J. E. Fontaine, de Hull. C'est un exemple que les autres devraient suivre autant que possible. Il est vrai que chaque fois qu'un député parle français, les Anglo-Canadiens se lèvent et s'en vont pour la plupart. Mais avec de la persévérance on pourrait les amener peu à peu à une autre conception de l'état des choses, c'est-à-dire à considérer la langue française non pas comme un accident fâcheux et qu'il faut subir, mais comme un apport appréciable à l'héritage commun et un honneur pour le Canada tout entier. Seulement, pour leur faire comprendre cela, il faut que nous mettions du courage à exercer notre droit. Et à ce sujet, nous trouvons que M. Trahan a bien défini la situation lorsqu'il a dit en commençant: "Monsieur l'Orateur, appelé pour la première fois à dire quelques mots dans cette nouvelle enceinte parlementaire, je sens l'impérieux devoir et la douce obligation de m'exprimer dans cette belle langue française dont la limpidité rayonne parmi toutes les nations, et dont la clarté l'a fait choisir comme la langue diplomatique universelle. Si quelquefois, au cours de nos délibérations, nous nous servons de la langue anglaise, je prie nos amis de la majorité de croire que c'est uniquement par courtoisie pour eux, et parce que nous voulons que les observations que nous avons à faire soient comprises par tout le monde. Mais pour la présente circonstance, puisqu'il s'agit de l'inauguration officielle du nouveau temple des législateurs, il convient, il est nécessaire que tout député de la province de Québec s'exprime dans sa langue maternelle pour bien marquer que le meilleur moyen de faire valoir un droit c'est de l'exercer."

Paroles excellentes et dont il faut espérer que tous les intéressés sauront faire leur profit. Il en a, du reste, été prononcé d'équivalentes par les autres de nos compatriotes que nous venons de nommer aussi, et dont le manque d'espace nous empêche aujourd'hui de citer aussi des extraits intéressants. Mais somme toute et à ce point de vue, la semaine parlementaire a été intéressante et fait bien augurer de l'avenir.

LE VIEUX PORTIER.

MONTMARTRE, Sask.

A l'occasion du carême et du mois de Saint-Joseph, l'assistance à la Messe, sur semaine, est beaucoup plus considérable. Honneur oblige! Quand on est de la paroisse du Sacré-Cœur, il faut bien faire quelques sacrifices sur son sommeil.

SERVICE—Le gros événement de la semaine à Montmartre a sans doute été la mort de M. Florian Rioux. Tout le monde se réjouissait du mieux survenu hors de son opération à Régina, quand, quelques jours après son retour, on apprit sa mort. Son service a eu lieu mercredi, 10 mars à 10 hrs.

M. Florian Rioux était fils de M. Napoléon Rioux, de Trois Pistoles, ancien député des seigneurs de la paroisse de Trois-Pistoles. Curieuse coïncidence: il y avait 16 ans jour pour jour que M. F. Rioux était parti de l'Est pour venir s'établir à Montmartre. Tous les paroissiens s'accordent à dire qu'ils perdent en sa personne un modèle qui a su, par ses écrits approfondis et sérieux, rendre à sa paroisse des services justement appréciés.

M. le curé J. A Thériault chantait le service, tandis que Messieurs les abbés Paquet et Bernard assistaient au chœur. Un puissant chœur de chant exécuta avec ensemble la partie musicale. Les porteurs étaient MM. Ernest Beaulieu, Charles Levesque, Ernest O'Shaughnessy, Joseph Berthiaume, Charles Ecarnot, Napoléon Bellemare.

Une très nombreuse assistance prouva l'affection portée à notre regretté paroissien.

Le défunt laisse un fils N. Adélard Rioux et un beau-frère en M. Hospice Beaulieu.

Nous réitérons nos condoléances à la famille éprouvée.

DIVERS.—Le centre canadien de Montmartre et les environs, Mutrie Graytown, se développent rapidement. Lisez plutôt:

—M. Fortunat Coupal a acheté la terre de M. W. H. Harison et en prendra possession le 20 mars.

—M. Napoléon Fortin, de Québec, a acheté la terre de M. Sproul: ½ section Est 15-13-10. Il est attendu vers le 20 mars.

—M. Fortunat Caron, de Sedley, a acheté la terre de M. Gullen, et est arrivé avec Mme Caron pour en prendre possession. M. Gullen est retourné aux Etats-Unis.

—M. Jacques Arthur Caron, de Sedley, a acheté les terres de M. A. J. Boyer, succession Antoine Boyer, avec tout le roulant et en a pris possession.

—André et Barthélemy Ferraton ont acheté une demi-section 25-13-11-10 de M. Whealler.

—M. Magloire Beaulieu a acheté le N.W. 18-13-10 W2 de la Banque Royale.

—M. Wilfrid Coupal a acheté les 80 acres de M. Aug. Vandevelde qui part pour l'Oregon.

—M. Emile Lafontaine est de retour de son voyage de l'Est.

—Les frères Bell et Wells discontinuent de presser du foin pour retourner sur leurs terres à Vanguard, et refusent quantité de foin offert en vente.

—M. J. B. Heckman a présidé l'encan de M. Henri de Decker qui retourne en Belgique.

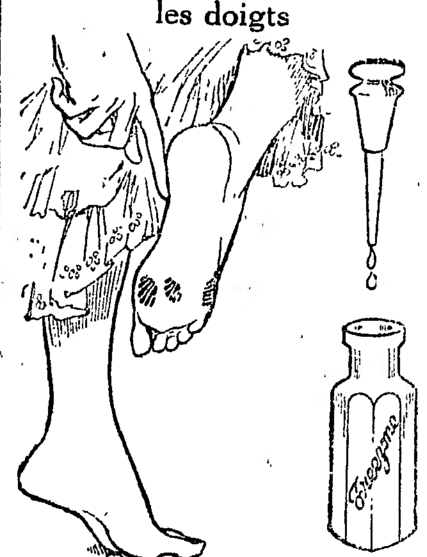
—M. Boyer a fait un intéressant voyage à Winnipeg. C'est qu'on est à étudier le chemin de fer passant par Graytown, Mutrie, Kendal, etc... M. Ant. Jalbert, de Graytown, a ouvert un magasin. Les commencements sont de bon augure.

MISSIONS

MUTRIE.—A cause de sa position avantageuse, et profitant de l'appoint que peut lui apporter Montmartre, Mutrie est en train de s'organiser. Déjà une réunion importante aura lieu dimanche, 21 mars prochain. L'on y nommera le ou les syndics propres à bien développer cette place. Il est grand temps de s'y mettre sérieusement. Pensez d'avance aux hommes capables de bien représenter cette future paroisse. Il y va de votre développement et de votre avenir. M. l'abbé J. L. Bernard, sous la direction de M. le curé Thériault, se fera un devoir et une douce obligation de vous desservir et de développer vos propres intérêts.

GRAYTOWN.—Graytown est également appelée, avec le chemin de fer de l'année prochaine, à devenir un autre beau centre canadien. Le C. N.R. a de gros intérêts dans la précieuse mine de charbon qu'il est en train d'exploiter. Cette ligne passera par Graytown, Mutrie, Kendal, etc. En un mot, organisons-nous et marchons de l'avant. La mission y sera organisée dans le courant de l'été, s'il est nécessaire. Pour tous ces centres, comme le Sacré-Cœur de Montmartre a beaucoup reçu, il devra fortifier et encourager ses deux futures paroisses sœurs.

DE PASSAGE AU PRESBYTERE— Le beau-frère de M. le docteur Lavoie, M. l'abbé Emmanuel Paquet, était de passage au presbytère, ainsi que le Rév. S. Pander, consulteur diocésain, curé de Melville.



Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DEBDEN Sask.

Nous avons la conviction que les nouvelles locales, malgré quelles ne soient pas toutes récentes, n'intéresseront pas moins nos lecteurs.

Commençons donc par la magnifique soirée qui eut lieu le 8 février, à l'église St-Jean-Baptiste de Debden, soirée organisée par un comité sous la présidence de M. et Mme Alphonse Demers. Il y eut d'abord une partie de euchre, à laquelle prirent part les ambitieux joueurs de notre village et des villages environnants. Après la partie de cartes, qui rapporta le joli montant de $350, un délicieux goûter fut servi. A bon joueur, bon appétit.

Voici les noms des heureux gagnants: 1er prix pour dames, don de Mme O. Demers, gagné par Mme E. Labrecque; 1er prix pour hommes, don de M. O. Demers, gagné par Amédée Ruel. 2ème prix pour dames, don de M. Lydias Fréchette, gagné par Mme Thomas Blais; 2ème prix pour hommes, don de Mme Jos. Couture, gagné par Thomas Blais.

Il y eut aussi un prix de consolation pour les dames et un pour les hommes. Puissent les généreux donateurs et les heureux gagnants de ces derniers se consoler de l'absence de leurs noms qui sont ignorés du correspondant.

Le goûter fut suivi d'une charmante petite comédie jouée par MM. Larivière et Martin. Tous deux ont très bien joué leur rôle et ont mérité les nombreux applaudissements de l'auditoire.

Notre bon curé, M. l'abbé Voisin, a bien voulu nous honorer de sa présence, et a aussi eu la générosité d'apporter un joli cadeau. Nous le remercions sincèrement de cette faveur, ainsi que les paroissiens de Shell River qui sont venus en grand nombre sans oublier ceux de Debden, qui ont à cœur le progrès de leur nouvelle et florissante petite paroisse.

—Le 21 février eut lieu une assemblée composée de 150 contribuables de Debden et de Shell River dans le but de s'ériger en municipalité. Cette assemblée était convoquée par le comité des utilités publiques de Debden. Le président était M. A. Peltier, le secrétaire, M. O. Demers. Après lecture des minutes de la dernière assemblée, M. Demers aborda la question de la municipalité qui avait été proposée par M. Tod, soldat de retour du front. Ce dernier prit la parole et expliqua les avantages qu'il y avait à s'ériger à présent.

M. Narcisse Cyr fut proposé pour répondre à M. Tod.

Après avoir rappelé que la même motion a été rejetée il y a un an à peine, M. Cyr dit que son opinion n'a pas changé depuis. Avant d'assumer les dépenses qu'exige l'érection en municipalité, il faut bien peser les choses et voir si nos revenus nous permettent de le faire.

Le principal but de cette érection, c'est pour avoir des chemins. L'orateur démontre que la construction des chemins coûtera une quarantaine de piastres par année par homestead. Il y a ensuite beaucoup d'autres dépenses: le salaire du secrétaire, les indemnités aux conseillers, l'inpection des travaux, etc.

Mais c'est au point de vue national et religieux surtout qu'il y a de fortes raisons pour le moment de s'opposer à l'érection en municipalité. Les limites de la municipalité en question divisent par la moitié le groupe de notre nationalité qui se trouve à Shell River et à Debden, en prenant une partie du rang 7, townships 12 et 53. On parle de donner le contrôle des écoles aux municipalités. Regardons autour de nous. De qui sommes-nous entourés? Nous sommes ici comme une poignée de blé jetée sur un vaste champ.

Si nous voulons conserver nos droits, restons unis, compatriotes de Shell River et de Debden — l'union fait la force — et attendons que le district de Shell River soit prêt à s'ériger en municipalité à son tour. Nous demanderons alors l'annexion du rang 6 avec les rangs 7 et 8, et ainsi nous aurons concentré toutes nos forces nationales.

Marchons tous la main dans la main et quand nous serons en bonne voie de prospérité, nous formerons l'une des plus belles et des plus riches municipalités du nord de la Saskatchewan.

M. Cyr fut fortement applaudi, comme le prouve d'ailleurs le vote qui suivit: 3 en faveur de la municipalité et le reste de l'assemblée contre.

—Notre nouveau gérant, M. Lapointe, vient de s'installer dans la nouvelle banque. Espérons qu'il se plaira à Debden et qu'il saura gagner l'estime des gens comme l'a fait son regretté prédécesseur, M. Ménard.

—Notre institutrice, Mlle Thibodeau, a commencé la classe le 1er mars. Nous lui souhaitons bon succès. Puisse-t-elle inculquer dans le cœur de ses élèves des sentiments chrétiens et patriotiques, en faire de véritables petits Canadiens français catholiques.

—Mme Larivière, de Fall River, est arrivée ici lundi.

ST. DENIS, Sask.

—L'hiver est bien long cette année et les poêles doivent chauffer toujours. Quand aurons-nous donc l'extinction des feux? Que d'argent il faut jeter au feu, alors qu'il serait si nécessaire pour s'acheter du "feed"!

—Deux de nos concitoyens, MM. Belcourt et A. Laliberté, ont vendu aux enchères leurs animaux et leur roulant de ferme.

—Nos trois écoles sont réouvertes avec trois Canadiennes françaises comme maîtresses. Bien fâchés, messieurs de l'Orange, mais nous ne voulons pas de votre harmonie, et, outre votre belle langue anglaise, nous voulons persister cette année encore à nous singulariser en faisant enseigner à nos enfants le "Parisian French" qui est notre langue et celle aussi du Prince de Galles. Figurez-vous qu'à Montréal le futur héritier de l'Empire, qui parle "Parisian French" naturellement, nous a très bien compris, et nous l'avons compris parfaitement.

—M. Paul Dinelle, parti pour l'Est il y a quelques semaines, nous annonce son retour pour le 15. Il amène avec lui une gentille compagne. Tous deux viennent résider à Saint-Denis. Aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits.

—Les "sauvages" sont encore revenus, apportant trois nouveaux bébés à Saint-Denis: Joseph Bourgault Thérèse Moyen et Joseph Pelletier.

ELM PARK, Alta

Une jolie soirée familiale à Elm Park, (Edmonton-Ouest), le 7 mars M. le Dr Boulanger a donné une conférence à la salle St-Edmond devant un bel auditoire de Canadiens français. Le R. P. Gaborit, S.C.J. présidait.

Voici un petit compte rendu de la séance, et en vers s'il vous plaît:

Favorisés par un temps doux
Amis des paroisses voisines
Accourent d'un bond chez nous
Serrés en chars comme sardines.
Dans la salle aux riants décors
De joyeux couples se fourrèrent
Et comme pour des monceaux d'or,
Une lutte ardente livrèrent.
*C'est qu'en effet, des prix si beaux
Ne pouvaient qu'exciter l'envie
De gagner en cœur ou carreau,
En pique ou trèfle la partie.

*
* *

Après une heure de combat
Chaque vainqueur tout fier s'avance
Aussi content qu'un lauréat,
Pour recevoir sa récompense.

*
* *

Alors le Président: le Docteur Boulanger
En des mots bien sentis qui nous livrent son âme
Allume dans nos cœurs l'ardeur de nous ranger
Autour de Jean-Baptiste et sa sainte Oriflamme.

*
* *

Et sa puissante voix trouve un fidèle écho
Dans les cœurs Canadiens que rien ne peut corrompre
Eclatant par moment en de joyeux bravos,
Disant: Soyons-unis, rien ne pourra nous rompre.

*
* *

Lorsque soudain se lève le rideau
Et nos acteurs d'avancer sur la scène
Exécutant en un charmant brio
"Un gai dîner" qui fait rire à voix pleine.

*
* *

Car ce groupe éveillé de nos gens troubadours
Prodiguant à merci l'esprit du personnage:
Monsieur Léon Longoz dans Plumet plein d'humour
Avec Félix Lefebvre en Jocrisse peu sage
Notre aimable Arthur Roy dans Laflûte innocent
Monsieur Henri Pirot en vrai pendard honnête
Avec Justin Lefebvre au rôle de Vincent
Chassent bien loin de nous les ennuis qui nous guettent.

*
* *

Enfin le "Printemps Canadien"
Et "soyons-unis" nous élèvent
Vers cet Idéal tout serein
Où les soirs jamais ne s'achèvent.

—JEAN DE MUSERTUS
Edmonton-ouest, 8 mars 1920.

*Prix donnés par le Docteur J. Boulanger.

VERWOOD Sask.

CONVERSION.—Dimanche dernier nous avons été témoin d'une cérémonie vraiment touchante. M. Léonard James Johnson, notre pharmacien, nouvellement converti, abandonnait le protestantisme et prononçait l'acte de profession de foi à l'église catholique. M. le curé lui conféra ensuite le sacrement de baptême. Bénissons Dieu et demandons-lui que d'autres frères séparés suivent l'exemple du jeune Johnson.

RETRAITE.—A cause de la maladie récente du Rév. Père McMahon, S.J., recteur du Collège des Jésuites de Régina, notre retraite est remise à plus tard.

SEMAINE SAINTE.—Pour la première fois nous aurons ici les cérémonies de la semaine sainte:

Dimanche des Rameaux: Messe à 11 heures.

Jeudi-Saint: Office à 10 hrs.

Vendredi-Saint: Office à 10 hrs.

A 3 heures, sermon sur la passion en français.

Samedi-Saint: Office à 9 hrs.

Dimanche de Pâques: Messe à 10 hrs. ½. Vêpres à 3 hrs. suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement.

COMMISSAIRE D'ECOLE.—M. J. Michaelis a été élu commissaire de l'école de Moose Pond, le 3 mars dernier. C'est une victoire franco-catholique. Sincères félicitations au nouvel élu.

COLONS.—M. Arthur Rainville, autrefois de Willow Bunch, vient d'acheter ici la demi-section de Peter Fiske. Encore un qui détale!! C'est la huitième famille catholique installée ici depuis un mois. Les autres sont: MM. Déziel, Jean Hamonic, A. Désy, Moore, Dawydiuk, L. Johnson et Richer.

C'est un bon augure pour l'année. Si l'on en juge par les apparences, une douzaine d'autres profiteront des chances exceptionnelles que nous avons pour acheter de bonnes fermes à proximité du village de Verwood.

La terre est excellente. Les récoltes ne manquent guère: MM. Michaelis, Labrie, Breault et Shaunberg, pour ne citer que ceux-là, ont eu un rendement de 20 à 32 minots à l'acre l'an dernier.

Le sud de Verwood est français. Il faut s'emparer du nord. Il y a déjà dans cette région des groupements assez importants. Pour plus amples informations, s'adresser à M. l'abbé Ménard, curé de Verwood.

RETOUR.—Tous apprendront avec une bien vive satisfaction le prochain retour de M. et Mme Saunders. M. Saunders a été un ouvrier de la première heure lors de la fondation de la mission ici il y a 3 ans. Tous ont su apprécier le zèle ardent de ce catholique convaincu.

—o—

CHICAGO—"Abolir la cigarette" est l'un des cris de guerre de la Ligue de Cigarette Internationale organisée ici. La "mortelle pilule", dit-on, doit disparaitre vers 1925.

Bulletin de Colonisation

Numéro 11 — Produits

COLONS ET CULTIVATEURS CANADIENS

En lisant les prochains numéros du "Bulletin de Colonisation" vous pourrez connaitre la valeur des terres de la région de St-Brieux, au point de vue de la production agricole: blé, avoine, foin, bétail, crème, etc.

Pour renseignements, s'adresser à

L. A. DELORME

Prince-Albert, Sask. — Saint-Brieux, Sask.

La révolution à Berlin

Le gouvernement Ebert est renversé et le pouvoir est passé entre les mains du Dr von Kapp, l'un des chefs réactionnaires et pan-germanistes. — L'assemblée nationale est dissoute. — Ebert s'est réfugié à Dresde. — Les socialistes sont opposés au mouvement et préconisent la grève générale pour le combattre. — Pas de désordres jusqu'à présent. — Le Kaiser et son fils sont bien gardés en Hollande.

Paris.—Une proclamation affichée à Berlin samedi déclare que le gouvernement de l'empire a cessé d'exister et que le pouvoir a passé entre les mains du Dr von Kapp, qui devient chancelier et a nommé le général von Luettwitz commandant en chef des armées. La proclamation déclare l'assemblée nationale dissoute.

La proclamation a suivi l'occupation de la Wilhelmstrasse, où se trouvent les bureaux du gouvernement, par les troupes revenant de la Baltique, qui étaient casernées dans la banlieue. Aucun acte de violence n'a été commis.

La révolution est l'œuvre des réactionnaires. Von Kapp, leur chef, est l'un des principaux pangermanistes. Le complot était connu, mais il ne semble pas avoir été pris au sérieux, probablement à cause des efforts du gouvernement pour donner l'impression qu'il n'y avait pas de danger.

Le président Ebert et sa femme ont quitté Berlin de bonne heure samedi. Il avait été élu président de la nouvelle république allemande le 11 février 1919, par l'assemblée nationale, pour un terme de sept ans. Le 10 novembre 1918, au moment de l'abdication de l'empereur Guillaume, Ebert était chancelier impérial, ayant succédé au prince Maximilien de Bade, qui avait négocié l'armistice. Il avait réussi à réprimer les mouvements révolutionnaires et avait l'appui de tous les modérés d'Allemagne.

Les noms qui figurent dans ce mouvement révolutionnaire indiquent suffisamment son caractère réactionnaire. Le pays semble donc livré à la contre-révolution monarchiste depuis longtemps attendue et fréquemment prédite.

Le Dr von Kapp, le nouveau chancelier, est un ancien député conservateur du reichstag et le directeur général de la société d'agriculture allemande. Il fut l'un des députés qui, en 1918, pressèrent le gouvernement d'accélérer son programme de construction de sous-marins. Il devint président du "Fatherland", la fameuse organisation pan-germaniste qui poussait l'Allemagne à continuer la guerre jusqu'à l'extrême limite. Après l'abdication de l'empereur et la signature de l'armistice, le Dr Kapp fut un de ceux dont les socialistes indépendants réclamèrent l'arrestation, comme responsable de la continuation de la guerre et des obstacles à la paix.

Le major-général baron von Luettwitz, qui a été nommé commandant en chef des armées, avait été gouverneur de Belgique pendant quelque temps au commencement de la guerre. Plus tard, il avait commandé sur le front de Verdun. Il fut l'un des chefs du parti militaire à s'opposer aux conditions de paix. Il a toujours été classé parmi les vrais Prussiens.

On avait la conviction, en Allemagne et hors d'Allemagne, que le parti monarchiste pan-germaniste attendait simplement son moment et l'occasion de saisir le contrôle des affaires. C'est pour cela que les Alliés avaient fait des représentations à la Hollande au sujet de la retraite de Guillaume à Amerongen, qu'ils trouvaient trop voisine de la frontière allemande.

L'un des premiers actes du nouveau gouvernement a été de demander à être reconnu par les commissions alliées en Allemagne. Celles-ci ont ignoré la requête.

Il n'y a aucun désordre à Berlin, mais le parti social-démocrate a lancé une proclamation invitant à la grève générale pour contrecarrer la révolution et les chefs de l'ancien gouvernement Ebert appuient le mouvement. L'eau et la lumière sont déjà supprimées, le service des tramways est suspendu.

Le nouveau gouvernement déclare qu'il ne vise pas à promouvoir les fins des réactionnaires et des monarchistes, mais qu'il s'efforcera de remplir honorablement les clauses du traité de Versailles.

On dit que le maréchal von Hindenburg sera proclamé "président impérial".

Le gouvernement Ebert a établi son siège à Dresde, capitale de la Saxe.

On télégraphie de La Haye que ni l'ancien empereur ni l'ancien prince héritier ne se trouvent impliqués dans les événements qui se passent actuellement en Allemagne. Ils sont si bien gardés, assure-t-on, qu'il n'est pas nécessaire de prendre de nouvelles mesures pour les empêcher d'intriguer ou de s'évader.

NOUVELLES DE PARTOUT

WINNIPEG.—La cour suprême du Canada a renvoyé l'appel fait par les deux Mennonites du Manitoba contre la décision de la cour d'appel de cette province au sujet de l'obligation scolaire. L'effet de la décision est que la loi d'assistance scolaire est bien du ressort de l'assemblée législative et que la décision de la cour d'appel du Manitoba est finale.

—Le maire Charles F. Gray prédit qu'avant 20 ans les paquebots sillonneront la Rivière Rouge et que Winnipeg deviendra le Liverpool du Canada. Il s'appuie sur la nécessité pour Winnipeg de trouver un débouché maritime à son commerce par voie de la Baie d'Hudson, la rivière Nelson jusqu'au lac Winnipeg.

—Le coût du nettoyage des rues de Winnipeg cet hiver s'élèvera à près de $40,000; il était habituellement de $25,000.

EDMONTON.—Le R. P. Renaud, S. J., procureur du collège des Jésuites d'Edmonton, est décédé le 4 mars à l'âge de 77 ans.

MONTREAL.—Le directeur de la mission catholique chinoise, M. l'abbé Roméo Caillé, vient d'inaugurer un hôpital pour les Chinois qui a coûté $25,000.

—La commission administrative a décidé de refuser le permis de construction d'un hôtel de seize étages qui aurait coûté $5,000,000. La raison est que la ville ayant des lois de construction sages, elles doivent être observées. Actuellement on ne peut construire plus de dix étages à Montréal.

—M. Fernand Rinfret, rédacteur du *Canada* de Montréal, a été choisi par la Convention libérale comme candidat officiel de ce parti pour la division de St-Jacques, à l'élection du mois d'avril.

—Il est tombé une bordée de neige de 14 pouces. L'enlèvement de la neige dans les rues coûtera $70,000 à la ville.

QUEBEC.—Le R. P. Lelièvre, O. M.I. de l'Eglise St-Sauveur, annonce que la fête du Sacré-Cœur sera célébrée cette année avec encore plus de splendeur que l'an dernier, où 30,000 personnes prirent part à la grande procession du Saint-Sacrement.

—Mgr O. Cloutier, curé de Jacques-Cartier, Prélat domestique, qui est actuellement à Rome, a été nommé Protonotaire apostolique par Sa Sainteté Benoît XV.

—Les Pères du Sacrement vont ériger au chemin Ste-Foy, une église de $200,000.

—La ville de Québec ne pourra pas renouveler à New-York l'emprunt dont elle doit rencontrer l'échéance le 1er avril prochain, et qui est de $2,-250,000.

—Sir Lomer Gouin doit s'embarquer demain pour l'Europe où il séjournera une couple de mois.

—Des jumeaux sont nés à M. et Mme Eugène Bouchard, fermiers de la Rivière Escoumains, Qué. Les heureux parents ont eu vingt enfants dont dix-huit sont vivants.

OTTAWA.—Une résolution suggérant l'enseignement du français dans toutes les écoles du Canada à partir de la troisième année de classe jusqu'à la fin du cours, sera soumise à la Convention du Conseil National des femmes, qui doit se tenir cette semaine à Ottawa.

—Le conseil de ville d'Ottawa a décidé la construction d'un Hôpital Civique au prix de $2,750,000. L'échevin Pinard a vivement combattu le projet et suggère la division de cette somme entre les Hôpitaux existants afin de leur permettre de s'agrandir.

BROCKVILLE, ONT.—Lady Waldorf Sylvia, une vache fameuse, propriété de A. C. Hardy, a brisé le championnat du monde pour la production du lait et du beurre. En 60 jours, elle a donné 4,834 livres de lait contenant 219 livres de beurre.

BRANTFORD, ONT.—Le conseil des Six Nations indiennes proteste contre la naturalisation obligatoire de sa tribu. Il prétend que les Six Nations sont par traité "alliées de la couronne britannique", qu'elles ne doivent pas allégeance au gouvernement canadien et qu'elles ne tiennent pas au droit de vote.

VANCOUVER.—Un représentant de la compagnie aéronautique McCall a annoncé que cette compagnie se proposait d'organiser le printemps prochain une envolée sans arrêt de Calgary à Vancouver. C'est le premier concours du genre que nous ayons au Canada. La distance à parcourir est de 721 milles.

SYDNEY, N. E.—S. G. Mgr Michael F. Power, évêque de Saint-Georges de Terreneuve, est décédé de la pneumonie. Le prélat était âgé de 43 ans.

WASHINGTON.—Des femmes catholiques représentant 9,000 sociétés catholiques sont en conférence à Washington. Elles veulent jeter les bases d'un nouveau conseil de femmes catholiques pour grouper les activités de toutes les sociétés catholiques de femmes aux Etats-Unis.

—On plaide actuellement devant la Cour Suprême la constitutionalité de la loi de prohibition. La question a été amenée devant la Cour sous forme de procédures prises par le Rhode Island demandant de déclarer invalide la mise en vigueur de la loi.

—Un employé, âgé de 17 ans, a trouvé dans une rue de New-York, une note de la Banque de Montréal donnant droit au porteur de toucher $1,200,-000 en obligations de chemins de fer. Le garçon a remis la note au courtier dont le nom était écrit sur l'enveloppe et il a obtenu une récompense de $2,000.

—Léon Worthall, organisateur de l'Union Internationale des barbiers de New-York, a dit qu'avant longtemps il en coûterait $1.00 pour une coupe de cheveux.

—Le département naval est à préparer une envolée aérienne trans-pacifique. Deux gigantesques hydravions sont en construction aux chantiers navals de Philadelphie, pour cette envolée dont la route a été déterminée.

—N. Carleton, président de la "Western Union Telegraph Company", arrivé d'Angleterre sur le Baltic, a eu l'occasion pendant qu'il était en mer, d'entendre parler par téléphone sans fil, d'une distance de 1500 milles. A cause de perturbations atmosphériques, il n'a pas pu comprendre les paroles prononcées.

—On annonce le projet d'un congrès international de Chant Grégorien, qui sera tenu ici, à la cathédrale Saint-Patrice, durant les trois premiers jours du mois de juin prochain.

—Une résolution des éditeurs de journaux américains demande une réduction immédiate de 10 pour cent du volume des journaux durant la crise du papier.

PARIS—S.S. Benoit XV a adressé un message de félicitation à M. Deschanel à l'occasion de son élévation à la présidence de la France.

—Un manifeste signé par le prince Lvoff, le professeur Paul Miliukoff, le général Boris Savinkoff et par quelques personnages éminents de la Russie et qui a été remis aux premiers ministre alliés, dit que le peuple russe ne se considérera jamais lié par les traités que le gouvernement soviet russe pourrait conclure avec d'autres pays. Nous ne tolérerons pas que les bolchéviki se partagent le patrimoine de la Russie, disent les signataires du manifeste.

—Une dépêche de Lille annonce que 5,000 mineurs des Fosses-de-Marie se sont mis en grève.

—Par suite de la grève des mineurs dans le Pas-de-Calais, les cafés et restaurants ont reçu l'ordre de fermer à 10 heures du soir, les théâtres à 11 heures.

—Lucien Poincaré, célèbre mathématicien, frère de l'ex-président, est mort subitement à Paris.

—Le "Journal Officiel" dit que les récoltes promettent d'être bonnes dans toutes les parties de la France.

LONDRES—Les dépenses du prince de Galles dans sa récente visite au Canada et aux Etats-Unis se sont élevées à $35,000 seulement, alors que le trésor lui avait alloué $125,000. Le prince n'a pas payé de frais d'hôtel pour lui-même, mais il a eu à débourser pour une douzaine d'officiers et autres personnes de sa suite. Les pourboires et les cadeaux ont atteint le montant de $10,000.

—On s'attend à ce que la question de la vente des Antilles aux Etats-Unis comme moyen d'acquitter le reste de la dette que la Grande-Bretagne doit aux Etats-Unis soit discutée aux Communes anglaises, la semaine prochaine.

VIENNE.—Le gouvernement autrichien vient d'émettre pour un milliard de billets de banque, dans le but d'augmenter la circulation.

—Khrustaleff Nossar, l'organisateur en chef de la première révolution russe, a été exécuté par les autorités soviets pour avoir écrit le pamphlet intitulé: "Comment Trotzky a vendu la Russie."

BERLIN.—Le feld-maréchal von Hindenburg se portera probablement candidat à la présidence de l'Allemagne. On vient de lancer un appel à cet effet à Berlin.

Au Parlement Fédéral

Nous aurons pas d'élections

Le gouvernement a une majorité de 34 voix. — Le duel Murphy-Rowell. — M. White soutient le gouvernement. — Les droits du français aux Communes. — Les unionistes forment toujours bloc. — M. Borden de retour dans un mois ou deux.

(De notre correspondant spécial)

Nous n'aurons pas d'élections... L'amendement Mackenzie King a été battu par 112 voix contre 78, soit une majorité de 34 pour le gouvernement. L'adresse a été adoptée sans autre vote.

Les onze fermiers unis ont voté avec l'opposition. Ce sont MM. Crerar, le Dr Clark, Thomson (Qu'Appelle) Maharg, Reid(MacKenzie), Johnston (Last Mountain): Kennedy, Gould, Halbert, Knox et Caldwell.

Duel Murphy-Rowell

Avant la clôture du débat sur l'adresse, on a assisté à un nouveau duel entre M. Charles Murphy et M. N. W. Rowell, président du conseil privé. On connaît la querelle qui existe depuis longtemps entre les deux hommes publics. La raison en est un discours prononcé à North Bay, en 1917, par l'hon. M. Rowell, par lequel ce dernier accusait les prêtres venus de France d'avoir non seulement refusé de répondre à l'appel de leur patrie, mais d'avoir empêché les Canadiens français d'aller à la guerre. L'hon. M. Murphy répondit à cette accusation, dès la session qui suivit les élections de 1917, mais l'hon. M. Rowell attendit dix-huit mois, lui, pour répondre au discours de l'hon. M. Murphy.

Le discours de M. Murphy, qui a pris toute une séance, a été un violent réquisitoire personnel contre M. Rowell. Celui-ci a présenté sa défense sur un ton non moins passionné. Il a mis au défi de prouver qu'il était hostile aux catholiques et aux Canadiens français.

M. White reparaît

Nous avons eu aussi un discours plutôt inattendu de sir Thomas White, l'ex-ministre des finances. Ce dernier a pris la défense du gouvernement et a tracé au premier ministre le programme à suivre.

"Que sir Robert Borden, a-t-il dit, réussisse à maintenir l'union entre les anciens membres du parti conservateur-libéral et les libéraux qui ont abandonné leur parti en 1917, qu'il fasse ensuite un appel au peuple en présentant une politique vraiment nationale basée sur un tarif protecteur; et la victoire est certaine. Ce sera le meilleur moyen de s'opposer au mouvement des fermiers qui est dangereux parce qu'il est un mouvement de classe."

De toute évidence, M. White soigne sa candidature à la succession Borden.

Les droits du français aux Communes

M. Archambault, député de Chambly-Verchères, a présenté à la Chambre la résolution suivante destiné à remédier à une lacune regrettable:

"Attendu que la langue française est officielle à la Chambre des Communes;

"Attendu qu'un grand nombre de discours sont prononcés en français;

"Attendu qu'il est important que tous les députés soient tenus au courant de ce qui se dit au Parlement;

"Attendu que la très grande majorité des députés de langue anglaise ne comprennent pas le français;

"Attendu que les discours prononcés en français ne paraissent pas en anglais dans les Débats de la Chambre, si ce n'est dans les Débats revisés six ou sept mois après coup, alors que les discours prononcés en anglais sont traduits en français le lendemain dans le Hansard;

"La Chambre est d'avis que la traduction des discours français devrait se faire immédiatement, et qu'elle devrait paraître dans l'édition non revisée des Débats de la Chambre qui suit immédiatement la séance."

Il sera intéressant de voir quel accueil la majorité fera à cette juste requête.

Le programme naval Jellicoe

L'hon. C. B. Ballantyne, ministre du service naval, a présenté aux Communes le rapport de l'amiral Jellicoe sur sa mission navale au Canada. Ce rapport recommande une flotte canadienne comprenant: un gros croiseur, deux croiseurs légers, six contre-torpilleurs, quatre sous-marins et deux balayeurs de mines. Cette flotte serait la contribution jugée convenable aux besoins de l'Empire. Il nous faudrait en outre, pour la protection de nos ports: trois croiseurs légers, douze torpilleurs et huit sous-marins avec un bâtiment principal.

La journée de huit heures

On a commencé à discuter la question de l'adoption d'une journée nationale de huit heures. MM. Proulx, de Prescott et John Best, de Dufferin, ont défendu le point de vue des cultivateurs qui sont opposés à la réduction des heures de travail parce qu'elle entraînera fatalement une diminution de la production. M. Mackenzie King ne voit rien dans la loi qui la rende strictement obligatoire; de sorte qu'elle n'est pas autre chose, en somme qu'un "pieux désir".

La nouvelle loi électorale

Le nouveau bill de franchise électorale annoncé dans le discours du trône a été présenté par l'hon. Hugh Guthrie. Celui-ci a expliqué que les seules qualifications requises pour le droit de vote sont: être citoyen britannique; résider au Canada depuis un an et dans la circonscription depuis deux mois; être âgé de 21 ans. Ces conditions s'appliquent aux hommes et aux femmes.

Le principe adopté dans la préparation des listes d'électeurs est que les listes provinciales dûment autorisées seront utilisées pour les élections fédérales, pourvu qu'elles ne soient pas vieilles de plus de douze mois.

Les unionistes tiendront bon

A un caucus tenu jeudi, les unionistes ont décidé de maintenir leur organisation et leur nom actuels. C'est à la prière de sir Robert Borden, dit-on, que l'on a consenti à remettre à plus tard l'adoption du nom: parti national libéral-conservateur.

Un télégramme de compliments a été envoyé au premier ministre. On espère que celui-ci sera de retour dans un mois ou deux.

—o—

Echos de la Convention de Moose-Jaw

Le rôle de M Rondeau à la convention

Le *La Flèche Advocate*, dont l'éditeur est notre compatriote L. A. Coulombe, publie un excellent article sous le titre: *"Rev. Rondeau riding his old horse"*. Nous en traduisons, pour le bénéfice de nos lecteurs, les passages principaux:

"Des hommes plus capables et animés d'un meilleur esprit que M. Rondeau et que n'importe lequel de ceux qui assistaient à la convention des commissaires ont traité la brûlante question des langues au Canada d'une façon plus large et plus éclairée, et ils en sont venus à une conclusion diamétralement opposée. Nous déplorons l'attitude qui a prévalu à cette convention de Moose Jaw.

"Nous renvoyons nos lecteurs aux discours d'hommes de la valeur de Lord Elgin, sir Olivier Mowatt et sir John A. McDonald, qui ont fait le pays ce qu'il est et vivent encore dans les esprits et les cœurs de tous les vrais Canadiens.

"Quelle différence entre ces hommes et M. Rondeau, de Woodrow!

"M. Rondeau n'a pas le droit de parler au nom des Canadiens français. Ils ne l'ont jamais considéré et ils ne le considèrent pas actuellement comme Canadien français, et il est regrettable que M. Rondeau n'ait pas expliqué la chose à la convention.

"...Combien de ceux qui assistaient à la convention connaissent l'histoire du Canada? Combien peuvent lire et écrire correctement l'anglais? Combien savent que si le drapeau britannique flotte sur ce beau pays, nous le devons à ce que les Canadiens français ont appris dans leurs écoles et non ailleurs?

"...Que M. Rondeau sache qu'en matière d'éducation, etc, etc., les Canadiens français peuvent très bien se dispenser de ses avis et qu'ils considéreraient comme une faveur si, dans son prochain discours public, M. Rondeau était assez bon de faire connaître à l'assistance quelle est sa position vis-à-vis des Canadiens français."

Où le diable fait paraître ses cornes

La *Tribune* de Sherbrooke écrit sous ce titre à propos de la convention des School Trustees de Moose Jaw:

Comment qualifier ce sectarisme dont nous percevons de ci de là des éruptions qui augmentent en gravité pour ne pas dire en fréquence? Une dépêche de Moose Jaw nous annonçait récemment qu'une convention de commissaires d'écoles avait adopté trois résolutions: l'une demandant la suppression des écoles séparées, une deuxième la disparition de tout symbolisme religieux des écoles publiques, la troisième qu'aucun couvent et qu'aucune école paroissiale catholique ne soient le siège d'une école publique. Voilà en trois lignes la quintessence de toutes les lois de laïcisation et de neutralisation à outrance passées en divers pays de la terre d'Europe, transportée parmi les vastes plaines de l'Ouest Canadien.

Les uns demandent l'instruction obligatoire, et ils ne se soucient point d'avoir assez d'écoles ni de maîtres, pas même de rétribuer convenablement ceux qu'ils peuvent trouver.

D'autres veulent la grande école nationale où il n'y aura qu'"un seul drapeau, un seul langage", où les esprits, du ponant au levant, passeront dans le même moule, recevront la même formation, seront imbus des mêmes idées, délivrés des mêmes stupidités moyenageuses, d'après le plan préconisé par le docte représentant de Frontenac, le Dr Edwards. Ceux-là encore n'ont pas défini où et comment ils auront des maîtres et des maîtresses d'écoles. La solution la plus facile, en ce dernier cas comme dans le précédent, sera, nous l'imaginons, la conscription générale des jeunes gens des deux sexes, disons de vingt à trente ans: on choisira sur l'ensemble (par tirage au sort pour ne pas développer le patronage) le nombre requis pour être les instituteurs et les institutrices nécessaires dans trois ou cinq ans; on enfermera cette belle jeunesse en des casernes prisons dénommées écoles normales; on leur bourrera le crâne et on leur pétrira la conscience, et, après trois ou cinq ans de travaux cérébraux et forcés, cette jeunesse qui ne sera plus jeune sera assignée aux quatre coins de ce vaste pays; les uns iront au Yukon, d'autres à Green Valley, les uns à Brandon et d'autres à Verdun, bref on aura l'idéal.

En ce temps-là les trois résolutions ci-dessus seront tombées en désuétude parce que l'idéal supérieur aura nécessairement parce que progressivement inclus dans son programme ces desiderata bien simples. Avec l'école nationale à la "Edwards" nous aurons le moule prussien: avec l'école gratuite, laïque et obligatoire, nous aurons le régime officiel des pays latins d'outre-mer et même de certains autres de l'hémisphère austral. Et notre population sera alors bientôt mûre et à point pour le régime Lenine-Trotzky. Ah! qu'il fera bon vivre en ce temps-là!

En attendant le vieux juge Haultain a dû se frotter les mains d'allégresse, cependant qu'à Toronto Hocken devait parodier: "Courage, bons et fidèles serviteurs!..."

Seigneur, pardonnez-leur, il n'est pas possible qu'ils sachent ce qu'ils font...

Peut-on dire autre chose devant un sectarisme aussi étroit, aussi borné, aussi forcené?...

—o—

Le retour des ressources naturelles à l'Ouest encore retardé

Régina.—L'honorable W. M. Martin, de retour d'Ottawa, a déclaré qu'on ne ferait rien encore à cette session pour rendre à l'Ouest ses ressources naturelles.

Le premier ministre s'est occupé de la chose pendant qu'il était dans la capitale, afin de savoir quels espoirs il pouvait entretenir. On lui a donné comme raison du retard de toute action du gouvernement l'absence de sir Robert Borden.

M. Martin a déclaré que l'Ontario et le Québec sont les grands obstacles. Ces deux provinces, il y a deux ans, ont élevé des objections qui semblent encore tenir à Ottawa.

Parmi les députés, a ajouté M. Martin, il y a une tendance à jeter le blâme, pour le long retard apporté au règlement de la question, plutôt sur Québec et l'Ontario que sur les membres du gouvernement.

—o—

—Une dépêche de Moscou annonce qu'un nouveau czar a été proclamé dans la province Trans-Caspienne.

Informations Agricoles

Pour bannir les mauvais œufs de la Saskatchewan

A partir du 1er juin 1920, tous les marchands d'œufs de la Saskatchewan, en gros et en détail, qui achètent des œufs des producteurs, doivent être licenciés. A partir de la même date, les mêmes marchands ne peuvent acheter d'œufs sans les avoir mirés et avoir rejeté tous ceux impropres pour la consommation humaine.

La nouvelle loi sur la vente des œufs, adoptée à la dernière session de la législature provinciale, opérera, croit-on, dans l'industrie avicole, en Saskatchewan, une véritable révolution, en améliorant la qualité des œufs exportés du Canada. La majorité des producteurs et des marchands détaillants approuve cette loi, qui fera beaucoup pour éliminer la négligence dans la manipulation des œufs et relever le niveau de la qualité pour tous les œufs vendus dans la province.

La loi spécifie que "toute personne qui reçoit des œufs pour vendre ou en consignation des producteurs, ou achète des œufs des producteurs pour les vendre en gros ou en détail, devra mirer tous les œufs qui lui sont offerts, qu'il ne devra pas acheter ni vendre des œufs impropres pour la nourriture humaine."

La loi stipule également que toute personne dans le commerce des œufs devra préparer et maintenir un local convenable pour le mirage et devra conserver ses régistres de mirage, selon qu'il peut être requis.

Les licences seront émises après le 1er avril par le département provincial d'agriculture. Il n'y a aucun droit de licence à payer, le seul but de la loi étant d'éliminer autant que possible du marché tout œuf qui ne convient pas pour l'alimentation humaine.

La branche coopérative du département provincial d'agriculture prépare en ce moment une circulaire qui sera distribuée à tous les producteurs d'œufs de la province. On leur demandera d'aider à atteindre le but de la nouvelle loi en produisant plus d'œufs fertiles sur leur ferme, en cueillant les œufs deux fois par jour en été, en les vendant au moins deux fois par semaine et en les mirant avant de les offrir en vente.

Une loi semblable existe déjà dans l'Alberta et dans un certain nombre d'états, de l'autre côté de la frontière, et elle a donné partout d'excellents résultats.'

—o—

La coopération agricole se développe rapidement dans la province de Québec

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec vient de changer son nom en celui de Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec. C'est attribuer définitivement à la société un titre qui lui était décerné depuis longtemps. En effet, quoiqu'il n'y eut pas, dans la province, de coopérative agricole centrale de nom, la Coopérative des Fromagers, par l'étendue de ses affaires, par le nombre de ses sociétaires, par l'ampleur de son organisation et par son influence, s'était, depuis plusieurs années déjà, placée à la tête de toutes les institutions agricoles de la province de Québec et était reconnue comme la grande coopérative.

Ce changement de nom et diverses autres améliorations coïncident avec la fin de la dixième année d'existence de la société.

La principale raison d'être de la Coopérative Centrale c'est d'éliminer, dans la vente comme dans l'achat, l'intermédiaire inutile, et, en dernier ressort, de rapprocher le producteur du consommateur. L'on sait ce qu'elle a fait durant ces dix années de son existence pour atteindre ce but. Elle a développé un commerce très important de gros et de détail à Montréal, le plus grand centre commercial du pays. Par la suite des années, elle a établi à Québec une succursale qui donne les meilleurs résultats; elle en établira une autre, en mai prochain, aux Trois-Rivières. L'établissement de ces succursales dans les centres de consommation a pour but de faciliter l'écoulement des produits que la société reçoit des producteurs. En même temps la société s'établit dans les centres de production, afin d'assurer l'alimentation de son commerce à mesure qu'il se développe. C'est ainsi qu'elle a, dans les cantons de l'Est, l'abattoir de Princeville, lequel, avec tous les différents établissements qui y sont attachés: porcherie modèle, station avicole, hangar de distribution, etc, etc., est cité comme l'institution modèle du genre. Elle exploite, dans la région de Québec, l'abattoir de St-Valier, de proportion beaucoup plus modeste que le précédent, mais qui n'en rend pas moins de signalés services aux cultivateurs de la région. Elle a un représentant résidant à Hébertville Station, dans le lac St. Jean; elle en aura probablement bientôt aussi dans d'autres centres de production, comme le district de Rimouski, la Beauce, la Gaspésie, la Vallée de l'Ottawa. Toute cette organisation n'a qu'un but: faciliter au producteur le moyen de mettre directement ses produits sur le marché, dans les meilleures conditions possibles, et d'en retirer les plus hauts prix qui ont cours; d'autre part, faciliter au consommateur le moyen d'obtenir les meilleurs produits possibles et aux meilleures conditions.

La Coopérative Centrale a obtenu de porter son capital-actions à un million et elle s'adresse aux cultivateurs pour souscrire ce capital.

—o—

Achetez la graine de trèfle de bonne heure

La graine de trèfle rouge de première qualité était cotée à $35.55 le minot sur le marché de Toledo le 6 du mois courant. Les prix de Toronto à cette date dépassaient ceux de Toledo d'environ $3.00 le minot. La graine de trèfle qui serait classée "Prime" sur le marché de Toledo pourrait être achetée à $38.50 à Toronto et, à cause des conditions du change, être livrée aux Etats-Unis pour approximativement $33.00 le minot, à peu près $2.50 de moins que le prix de Toledo. La situation monétaire, les approvisionnements insuffisants, et une demande plus hâtive aux Etat-Unis, expliqueront les grosses exportations de graine de trèfle.

Le prix de la graine de trèfle rouge a augmenté de près de $14 le minot sur le marché de Toledo depuis mai dernier. L'approvisionnement mondial ne sera pas suffisant pour rencontrer les besoins normaux. Dans ces circonstances, les cultivateurs canadiens qui retardent l'achat de leur graine de trèfle rouge jusqu'au temps des semailles seront peut-être incapables d'en obtenir à aucun prix.

GEO. H. CLARK,
Commissaire des semences.

—o—

Convention des municipalités

Saskatoon.—De cinq à six cents délégués étaient présents à la convention des municipalités urbaines et rurales, tenue dans l'église méthodiste. Un temps assez considérable a été consacré à la discussion des résolutions, qui étaient d'ailleurs nombreuses.

Une résolution demandant que la loi oblige tous les préfets et les conseillers à savoir lire et écrire l'anglais a soulevé une vive discussion et a finalement été adoptée.

L'hon. George Langley, ministre des municipalités, a rappelé que les devoirs de la population de la province dans la poursuite de l'œuvre de la tempérance ne finiraient pas avec le plébiscite pour empêcher l'importation des liqueurs; il faudra encore prêter assistance pour faire observer la nouvelle loi. De plus, le public devra aider le gouvernement de la Saskatchewan à obtenir l'abolition des maisons de liqueurs en gros.

La convention a adopté une résolution recommandant au gouvernement de prendre en main le sanatorium de tuberculeux à Fort Qu'Appelle et d'en faire une institution publique. Dans ce but, elle s'est engagée à appuyer M. Langley si, à la prochaine session de la législature, celui-ci présente un amendement à la loi des municipalités rurales à l'effet de faire payer à chacune d'elles $100 par année pour le soutien de cette institution.

Le ministre des municipalités, parlant du secours accordé par le gouvernement aux cultivateurs dans le besoin, a déclaré: "Nous n'avons pas l'intention de laisser un homme qui a son terrain préparé et le matériel nécessaire pour faire son travail sans grain de semences le printemps prochain." Ces paroles ont été chaleureusement applaudies.

Le président Hamilton, le vice-président et les six représentants de districts ont été réélus à l'unanimité.

La disette de fourrage dans le Nord

On rapporte de divers points du nord de la Saskatchewan qu'il faut s'attendre à des pertes considérables dans le bétail ce printemps, à moins que la belle saison commence de très bonne heure et que les animaux puissent trouver de la nourriture au large. Actuellement le foin est excessivement cher. De nombreuses bêtes sont déjà mortes de privation ou de maladie causée probablement par la qualité inférieure de la nourriture.

Un printemps précoce vaudrait de l'or aux éleveurs du nord de la Saskatchewan. C'est probablement la première fois que l'on souffre d'une disette de fourrage dans la région. Il y en avait en abondance l'été dernier, mais les gelées précoces ont empêché les fermiers et les éleveurs de le couper à temps. Le fait qu'une grande partie des plantes racines a été gelée en terre ajoute encore au malaise.

—o—

—o—

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
FOIN, non pressé	$25.00
AVOINE	$0.95
ORGE	$1.50
MOULEE, 100 livres	2.60
SON, 100 livres	$2.35
BEURRE, la livre	55 à 65c
ŒUFS, la douz.	65 à 85c
POMMES DE TERRE	$1.75 à $2.25
POULET, la livre	35 à 38c
PORC, la livre	23c
BOEUF, la livre	11 à 13½
MOUTON, la livre	20c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 11
De boucherie	8 à 9
Génisses	7 à 9
Vaches	4 à 8½
Communs	4 à 5
Bœufs	4 à 8½
Conserve	3½ à 5
Veaux	5 à 8½
PORCS	
De choix	19 à 19½
MOUTONS	
Béliers	9 à 11
Brebis	8 à 10
Agneaux	11 à 13

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11.50 à 12; bons, 9.50 à 10; moyens, 6.50 à 7.50.

Génisses de boucherie, de choix, 10.75 à 11.50; assez bonnes, 9.00 à 9.50.

Vaches de boucherie: de choix, 9.00 à 9.50; assez bonnes, 7 à 7.50; moyennes, 5 à 5.50; conserve, 4 à 5; vaches laitières, $100.

A engraisser, 9.00 à 9.50; bons, 8.75 à 9.00; assez bons, 5.75 à 6.00.

Taureaux, de choix, 8.00 à 8.50; bons, 7.00 à 7.25; communs, 5.75 à 6.00.

Bœufs: de choix, 7.00 à 8.00; assez bons, 6 à 7.00; moyens, 5 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux, de choix, légers, 14 à 15.00; de choix, pesants, 9.00 à 10.00.

Moutons de choix, 10.00 à 12.00; agneaux de choix, 14.50 à 15.50; brebis de choix, 12.50 à 13.50.

Porcs de choix, 20.00; pesants 20.00; truies 16.00; verrats, 13.75 à 14.25; légers 17.25 à 18.75.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—No 2 C.W., 98; 3 C.W., 95; 1 fourrage 94½.

ORGE—No. 3 C.W., 168½; 4 C.W., 149.

SEIGLE—2 C.W., 188.

LIN—No. 1 N.W.C., 531½; 2 C.W., 521½; 3 C.W., 486½.

—o—

VARSOVIE.—On dit que 5,000,000 de personnes souffrent de la faim, en Pologne, et que la famine y règnera si les autres pays ne lui viennent pas en aide. On prédit la famine et une épidémie de typhus pour les mois de mai, de juin et de juillet, si la Pologne ne reçoit pas d'aide.

—La Pologne est la victime de la pire épidémie de typhus qu'ait eu à supporter l'histoire du monde, au dire du colonel Gilchrist, chef de l'expédition américaine contre le typhus en Europe, dans une dépêche à l'administration de l'American Relief.

PRINCE-ALBERT

Les Vétérans en convention

La convention annuelle de l'association des vétérans de la grande guerre a réuni une centaine de délégués venus de tous les points de la province. Les séances ont été présidées par le lieutenant-colonel James McAra, de Régina. En l'absence du maire McLeod, retenu chez lui par une indisposition, l'échevin T. C. Davis a souhaité la bienvenue aux délégués.

Un banquet très réussi a été offert aux vétérans à l'hôtel Avenue. Le conseil de ville, la Chambre de commerce et le Rotary Club y étaient représentés.

La convention a décidé de demander au gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates pour placer un embargo sur les expéditions du bois canadien aux Etats-Unis: elle a également résolu de demander que le gouvernement se serve de l'organisme de la commission d'établissement des soldats pour mettre à exécution son projet d'emprunts pour remédier au problème du logement.

Parmi les autres résolutions, signalons celles qui réclament: la connaissance de l'anglais pour les charges municipales, la citoyenneté britannique pour la charge de commissaire d'école, l'anglais seule langue d'instruction dans les écoles publiques, l'âge d'obligation scolaire porté à 16 ans, etc.

Presque à l'unanimité, la convention a refusé d'entrer dans la politique, soit comme parti semblable à celui des fermiers, soit pour appuyer un parti politique. La question a été soulevée par les délégués de Moose Jaw qui voulaient que l'association prête son concours à un parti aux principes larges.

Un délégué de Saskatoon a dit que les vétérans se composaient de toutes les classes de la société, depuis les capitalistes jusqu'aux ouvriers, avec des opinions très différentes, et qu'il était impossible de faire de l'association un corps politique. "Entrer dans la politique, a déclaré un autre d'Indian Head, c'est jouer avec le feu et renoncer à l'union parmi nous." Un délégué de Régina est allé jusqu'à dire que les intérêts des vétérans étaient diamétralement opposés à ceux des fermiers et des ouvriers, mais la majorité de l'auditoire l'a désapprouvé.

On a refusé d'appuyer une motion de Régina à l'effet de demander que l'on rescinde la loi provinciale de tempérance pour en faire une autre donnant le contrôle du commerce des liqueurs au gouvernement.

—M. J. O. Marcoux, de Sainte-Marie de Beauce, P.Q., était dimanche de passage à Prince-Albert, en route pour Albertville où il va remplir les fonctions d'instituteur. M. Marcoux est l'une des dernières recrues de l'Association Interprovinciale. Nous lui souhaitons bon succès dans la carrière de l'enseignement.

—M. Albert Carrier, après avoir suivi ici les cours de l'Ecole Normale, est retourné à Aldina où il prend charge d'une école voisine de celle où il enseignait déjà il y a quelques mois.

—Mlles Rivard, Lupien et Michel, trois autres élèves de l'Ecole Normale, sont également installées dans des écoles rurales du district.

Tempête de neige

Une grosse tempête de neige accompagnée d'un fort vent de l'est a visité le nord de la Saskatchewan dans la nuit de samedi à dimanche et une partie de la journée de dimanche. Le service des trains s'est trouvé complètement désorganisé et les routes ont été peu praticables pendant quelques jours.

Les Grain Growers dans le district de Prince-Albert

A. Baynton, de Carlton, parlera devant des réunions de Grain Growers: à Cloverdale, le mardi 23 mars; à Spring Grove et Hoey, le mercredi 24; à Saint-Louis, le jeudi 25. Ce sera la première visite du directeur du district à ces endroits.

La Législature d'Ontario est en session

Toronto.—La Législature provinciale s'est ouverte avec à peu près les mêmes cérémonies qu'autrefois: mais on a remarqué la simplicité dans l'habillement, les ministres et la plupart des députés étant en complets de ville et très peu de dames en toilette de soirée.

Nelson Parliament, député de Prince Eward, a été élu président de la Chambre. Le débat sur le discours du trône n'a pas manqué de vigueur et d'enthousiasme. H. H. Dewart, le chef libéral, a reproché au gouvernement sa répugnance à mettre en pratique le programme de coopération qu'il prêche. G. H. Ferguson, le chef conservateur, a tracé la ligne de démarcation entre les conservateurs et les libéraux dans l'opposition. Il a attaqué le gouvernement sur la question du patronage.

La France va renouer ses relations avec le Vatican

Paris.—Un projet de loi pour le rétablissement des relations avec le Saint-Siège vient d'être présenté à la Chambre des députés. Il est basé sur l'intérêt national, qui justifie un accord plus parfait avec le Vatican, dit le préambule. On cite un certain nombre de cas où la France a besoin d'une représentation diplomatique auprès du Saint-Siège. La nouvelle situation en Syrie, en Palestine, à Constantinople et dans l'Orient en général, où la France a des sympathies vieilles d'un siècle, où il y a des missionnaires français qui "ne devraient pas être sacrifiés à des concurrents étrangers", l'application du concordat à l'Alsace-Lorraine, l'administration des missions dans les anciennes colonies allemandes du Togoland et du Cameroun, l'exercice de la religion catholique au Maroc: voilà autant de problèmes qui réclament la coopération entre la France et le Vatican.

Mgr Mathieu à Québec

La visite de S. G. Mgr Mathieu à Québec a été comme toujours l'occasion de touchantes et cordiales démonstrations à l'égard du sympathique et si bienveillant archevêque de Régina.

Un dîner en son honneur a été donné à Spencer Wood par le lieutenant-gouverneur auquel assistaient sir Lomer Gouin et plusieurs personnages. Le Club Canadien a aussi donné en son honneur un dîner-causerie au Frontenac et l'Université Laval a eu l'honneur de sa présence à la réunion des mardis universitaires qui groupe les anciens élèves.

Il y a encore tout de même des journaux où l'esprit domine la matière

Le *Globe* a reproduit d'après la revue *Marketing*, ce curieux document (confidentiel) attribué à M. G. M. Murray, l'un des anciens hauts fonctionnaires de l'Association des Manufacturiers:

"*La publication d'un journal*, disait donc M. Murray aux manufacturiers, *est fondamentalement une question d'affaires. C'est une entreprise lancée pour faire de l'argent. Son rédacteur salarié peut entretenir sur certaines questions des opinions marquées, mais les actionnaires ne lui permettront d'exprimer ces opinions que dans la mesure où il paraît qu'il ne compromet point en les exprimant le succès financier du journal. Ce qui intéresse le plus les actionnaires, c'est de maintenir une bonne marge de profits. Le revenu de la "circulation" est une quantité négligeable, car il est absorbé par le coût du papier, de la composition et de l'impression. C'est le revenu de l'annonce qui compte et nulle baisse ne se produit dans ce domaine sans qu'on fasse sur ses causes une pénétrante enquête. Que les actionnaires constatent que la baisse est due à un type de rédaction qui déplaît aux annonceurs du journal et ils ordonneront de modifier cette rédaction. Si leurs ordres ne sont pas exécutés, ils se procureront un nouveau rédacteur. Les dividendes doivent être protégés, et, ce qui est plus important que les dividendes, le capital engagé doit être protégé, et, dans le jeu du journalisme, comme le savent très bien ceux qui s'y sont essayés le capital a une tendance à disparaître avec une remarquable vitesse à moins que le journal n'ait du succès auprès des annonceurs.*"

Ce cynique document inspire à M. Omer Héroux les réflexions suivantes:

Il serait excessif de dire à M. Murray qu'il est faux que, pour certains propriétaires de journaux, leur entreprise soit autre chose qu'une question d'affaires, et d'abord un moyen de faire de l'argent. Il doit parler de ce qu'il sait, de ce qu'il a vu; et il serait probablement abasourdi d'apprendre qu'il s'est trouvé des actionnaires — et parmi eux des hommes d'affaires en vue — pour remettre à un journaliste des capitaux considérables et renoncer en même temps à toute espèce d'emprise sur la direction du journal, pour s'interdire d'avance toute immixtion dans sa rédaction, pour accepter toutes les conséquences financières et autres de l'attitude que ce journaliste jugerait à propos de prendre, pour compromettre ainsi, au seul bénéfice de certaines idées, non seulement des dividendes sur lesquels ils ne comptaient guère, mais leurs capitaux mêmes. Cela changerait toutes les conceptions qu'il paraît entretenir sur les relations de l'argent et de la pensée. Et pourtant c'est exactement la situation qu'ont délibérément faite au journal où nous avons l'honneur d'écrire les hommes dont l'argent, par petites ou grandes quantités, a assuré son existence. Et nous ne sommes pas, heureusement, le seul journal où l'esprit domine la matière.

Mais ceci dit, il convient de retirer de l'extraordinaire document attribué à M. Murray une autre leçon, — une leçon d'extrême importance et qu'on a trop souvent oubliée. Pour montrer la puissance de l'arme dont ils disposent, l'auteur dit aux manufacturiers: La "*circulation*": l'abonnement, la vente au numéro sont pour les journaux quantité négligeable. Ce qui compte pour eux, pour eux, pour leurs administrateurs, c'est l'annonce. Vous disposez de l'annonce, vous avez le moyen de les faire chanter et danser à votre goût. D'une façon absolue, cette assertion n'est pas plus vraie que la précédente, mais il est évident que, dans trop de journaux, le déséquilibre entre les revenus provenant de l'abonnement et de la vente au numéro et celui de l'annonce est anormal et dangereux. Et le public est, dans une large mesure, responsable de cet état de choses. Il a accepté, il a exigé presque qu'on lui donne son journal à un bas prix insensé, qu'on l'accompagne de primes qui en abaissaient encore le prix. Il ne s'est pas rendu compte qu'en acculant les propriétaires de journaux à compter d'abord sur l'annonce, il les exposait aux menaces et aux tentations que révèle le document publié par le *Marketing*. Il est rare qu'une manœuvre s'organise avec un pareil cynisme, mais nous posons la question à tous ceux qui sont capables de réfléchir: Ne croient-ils pas que maints journaux seraient mieux disposés à faire l'épouillage de leurs annonces et moins enclins à la *prudence* s'ils trouvaient dans leur clientèle de lecteurs leur principal appui financier, le plus sûr moyen de faire face aux difficultés de la situation?

TEMOIGNAGE D'UN MEMBRE DU CLERGE.—Le Révérend A. Waldvogel de Kenosha, Wis., écrit: "Je désire déclarer que le Novoro du Dr Pierce est très apprécié ici. Nous sommes particulièrement satisfaits des résultats obtenus dans le cas d'un petit garçon de deux ans. Au commencement de cette année, l'enfant affaibli restait couché sur les genoux de sa mère, qui, découragée, avait abandonné tout espoir. Il semblait souffrir de rachitisme très sévère. Depuis que l'enfant prend le Novoro, une amélioration sensible s'est manifestée, de nouvelles forces lui sont revenues, il joue maintenant au dehors avec les autres bambins et a bonne mine." Ce remède herbeux, de confiance, ne faillit jamais; il frappe le mal à la racine, enlève les impuretés du sang. Ne cherchez pas à l'obtenir dans les pharmacies. Il est distribué au public par des agents spéciaux seulement. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de droits au Canada.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

ON DEMANDE immédiatement une institutrice bilingue dûment qualifiée pour enseigner à Cochin. Ecole près de l'église. Salaire $100 par mois. Pour informations s'adresser à Georges DAY, Cochin, Sask.
1—4

— PATINEURS —
La Fanfare est au patinoir ce soir.

ON DEMANDE un ménage pour travailler sur la ferme. Donner le prix demandé en répondant à cette annonce. S'adresser à Clotaire DENIS, Vonda, Sask.

On ne refuse jamais à notre bureau d'administration des abonnements et des commandes pour impressions. A l'occasion de la 10ème année du "Patriote" allons-y de bon coeur.

ADMINISTRATION
"Patriote de l'Ouest"
Prince-Albert.

TERRE A VENDRE.—Demi-section dans un centre canadien-français, à six milles de Chauvin. Bonne terre, 200 acres en culture. Maison confortable 22x24, huit chambres. Ecurie et grainerie. On vendra aussi six chevaux et harnais, trois vaches, ameublement de la maison et machineries agricoles. Termes faciles. Pour renseignements s'adresser à O. LEVESQUE, Chauvin, Alta.
1—4 P.

Terres à vendre dans la région de St-Brieux. A lire chaque semaine à la page 4 l'intéressant Bulletin de Colonisation traitant de cette fertile région.

POUX.—Mères de familles, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. Saba détruira poux et lentes par une seule application. Franco, 25c., Saba Co., B. P. 1602, Montréal. Pas de timbres poste.

TERRE A VENDRE.—A 1 mille du village de Debden, près de l'église et de l'école catholique, centre canadien-français. 35 acres en culture, la balance peut être facilement cultivée; bonne eau. Termes faciles. S'adresser à M. Ed. LAVERTU, 245, 15ème rue, Prince-Albert, Sask.
1—4 P.

ON DEMANDE une institutrice pour le district scolaire de Minot No. 663. 150 jours de classe à commencer le 1er avril. Pension $25.00 par mois à ¾ de mille de l'école. Salaire et qualifications en conformité avec la section 177 de l'Acte Scolaire. S'adresser à M. P. Tausendfrende, Neville, Sask. Tél. Neville 2.1-2.
49—54 P.

Pourquoi encourager les combines quand vous pouvez acheter avec avantage chez COTE, marchand de bois, Bardeaux, Lattes, Erables, Chêne, Papier, Chaux, Briques, Platre, Bois de chauffage, etc.
Montmartre, Sask.

TERRE A VENDRE
½ section Est 2-52-8 3m. 240 acres de terre, 200 en culture. Bel emplacement aux bords d'une rivière, lac poissonneux à proximité. Maison bien achevée 30 x 28, 2 étages. Grainerie, grande porcherie, moulin à farine. Prix 25.00 de l'acre, moitié comptant. 130 acres prêts à semer, 50 bons à semer, 30 acres en millet. Terrain vacant adjoignant, très avantageux pour paturage. Vendrait aussi 40 bêtes à cornes, 6 chevaux, matériel de ferme, engin Case 25-75, séparateur, moulin à scie. L'église à 2 milles. 1 mille du Bureau de poste. S'adresser à M. Dydime SAVARD, Boutin P. O., Sask. Paroisse de Shell River.
52—5

ON DEMANDE un bon ouvrier forgeron pour travail général. Bon salaire pour un homme compétent. Travail à l'année. S'adresser à J. C. BICHON, Howell, Sask.
2—5

Chemiserie à bon marché



pour l'acheteur avisé

L'homme prévoyant peut économiser de l'argent en s'approvisionnant de ces excellentes marchandises.

Bas cachemire pure laine. noirs. Prix actuel $1.25.
Notre prix de vente........ **85c**

Chemises fines, cols détachables, nouveaux modèles, garantis de bon usage. Prix actuel $2.50.
Notre prix de vente est........ **$1.95**

Sous-vêtements rayés Penman's, 80 p. c. laine. Prix actuel $5.50.
Vendus à........ **$3.75**

Chemises de nuit, gants, pyjamas, cols, même prix que l'année dernière. Voyez nos marchandises d'abord.

Ralph Miller

915 Ave Centrale — La maison de la qualité

TERRE A VENDRE dans un centre français, la demi-Est 3-7-17-2, à sept milles de Radville, Sask. Cette terre comprend 320 acres, dont 105 acres en culture, et le tout peut être facilement cultivé, pas de bois ni de broussailles. Prix: $12.50 de l'acre. Pour plus amples informations, s'adresser à H. FILTEAU, Dumas Sask.
49—51 P.

Terre à vendre
Une demi-section à deux milles de l'église dans un centre français, à vingt milles seulement de Prince-Albert, à trois milles de la crêmerie d'Henribourg, et à deux milles de la fromagerie d'Alberville. 160 acres en foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. Avec ou sans roulant. Ecrire à J. E. PAINCHAUD, Albertville, Sask.

A VENDRE.—Une bonne ferme dans un centre canadien français, contenance 490 acres dont 330 en culture, le reste en pâturage foin et bois. 100 acres prêts à semer. Situé à un demi mille d'une gare, 1 mille d'une église et d'un couvent. Vendrait avec tout le matériel de culture et les animaux. S'adresser au Gérant du *Patriote*.
52—3 P.

ON DEMANDE une servante sachant traire les vaches. S'adresser au Gérant du *Patriote*, Prince-Albert.
52—3 P.

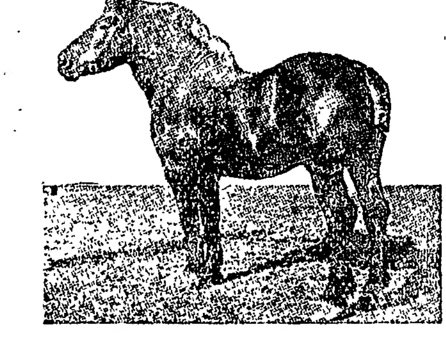
ON DEMANDE une servante et aussi une femme de journée. Bons salaires. S'adresser à Madame J. A. STEWART, 576, 20ème rue ouest, Prince-Albert.
52—2

ON DEMANDE une institutrice bilingue qualifiée pour la Saskatchewan, devant enseigner dans District Ste-Marthe No. 454. Entrée en fonction, le 1er avril. S'adresser à François Hudin, Ste-Marthe, via Rocanville, Sask.
48—55 P.

ON DEMANDE une servante, de préférence parlant les deux langues. S'adresser à Mme A. Montreuil, 15 11ème rue est, Prince-Albert.

A VENDRE. — Livres Canadiens: Biographies, Monographies, Voyages, Histoire du Canada, Mélanges, chroniques, légendes, romans et nouvelles, revues et bulletins. Catalogue adressé sur demande. T. GIROUX, 72 Avenue Lamontagne, Domaine Lairet, P.Q.
50—53

Grande Vente de CHEVAUX

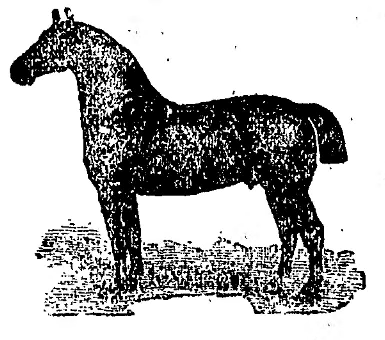


A BLAINE LAKE, Sask.

Cinq jours seulement

Du lundi 22 mars au vendredi 26

MM. Lyons & Cie, les ranchers, marchands de chevaux et de bêtes à cornes bien connus, qui ont leurs bureaux aux Marchés aux animaux et à l'écurie "Royal", à Prince-Albert, vendront un char des meilleurs chevaux et juments, jeunes et tranquilles, exactement ce qu'il vous faut pour l'arrivée du printemps. Ces animaux sont garantis convenir pour le travail de la ferme.



Ne manquez pas une pareille occasion pendant ces cinq jours. Vous aurez avantage à venir voir les chevaux et les prix.

Aux fermiers du district de Prince-Albert

Messieurs Lyons & Co., sont heureux d'annoncer aux fermiers et aux commerçants de chevaux de Prince-Albert et du district qu'ils recevront vendredi deux chars de chevaux pesants prêts pour les travaux de la ferme. Ces chevaux, tous garantis seront vendus aux Ecuries Royales, 3ème Avenue Ouest.



EN FAMILLE

Grand' mère Audet

C'était l'été. Il faisait beau. Il faisait soleil. La mer bleue s'étendait au fond du paysage dans lequel s'en venait "Grand'mère Audet".

En robe d'indienne foncée, un tablier à carreaux sur sa longue jupe à plis, petite vieille femme menue, elle approchait, portant, à chaque bout de bras une chaudière vide. Un grand chapeau de paille noire préservait sa tête des rayons du jour, sa tête fine poussée en avant par son dos voûté.

Pour me saluer elle eut un sourire maternel et gai; puis soudain, avec une étincelle moqueuse dans les yeux, elle fit balancer ses chaudières et chantonna:

"Quand la boiteuse s'en va-t-au
[ruisseau,
Y va pas sans ses deux siaux!"

Et ayant esquissé une révérence désuète, pendant que je riais, elle passa...

Mais longtemps après qu'elle fut passée, j'y pensais toujours. A soixante-dix-huit ans, d'une humeur douce et égale, d'une finesse rare, grand'mère Audet me charmait. A la voir, à la contempler si sereine, je me réjouissais de croire obstinément que la vie n'est pas si décevante, si l'on sait la vivre et si l'on est juste.

Les soirs d'été, au bruit des vagues qui roulaient sur la plage devant nous, grand'mère Audet racontait volontiers, bribe par bribe, son histoire. C'était un plaisir et une leçon de l'entendre. C'est une vieille et pure Acadienne; son langage, émaillé de vieux mots, est modulé d'accents d'une souplesse incomparable.

Elle a eu beaucoup de fils, beaucoup de filles. Un de ses garçons auprès d'elle a recueilli l'héritage paternel. Il cultive la belle terre que de père en fils les Audet cultivèrent.

Un autre était prêtre. Il avait à peine dépassé trente ans et venait d'être nommé curé, quand une fièvre maligne le tua. En nous parlant de ce deuil, grand'mère Audet était toute émue; sa voix tremblait. Mais ensuite, elle regarda très loin dans les jours passés, et se mit à rappeler des petits faits de la jeunesse de son cher fils. "Il aimait bien la maison, continuait-elle. Quand il venait, il me disait toujours: Qu'on est bien, maman, chez nous! Qu'on est bien!"

Hélas, cette épreuve n'a pas été la seule dans la vie de grand'mère Audet. Elle a des filles mariées au loin et dont elle ne verra jamais ici-bas les enfants. (1) Elle en a une qui est morte, laissant au monde des tout petits que grand'mère Audet a élevés. Le temps passe vite. Le plus vieux est maintenant conscrit. Quel sujet d'inquiétude!

Mais grand'mère Audet a l'âme forte, autant que le paysage dans lequel elle a vécu est grand. Elle éclaircit toutes les choses de la terre, avec sa foi profonde, avec son humble philosophie de chrétienne. S'il fait soleil, c'est le bon Dieu qui l'a voulu. S'il pleut, c'est encore Lui. Il faut prier pour mériter des grâces, il faut prier pour demander qu'Il nous bénisse. Ce devoir accompli et si notre conscience est nette, s'Il nous afflige, c'est qu'Il le juge utile et nécessaire. Il faut alors se résigner, souffrir pour Lui, et attendre que, par sa miséricorde, l'orage s'éloigne de nous.

Touchante grand'mère Audet! Matinale, elle était presque dès l'aube dans le jardin. Elle y restait de longues heures à chasser les mauvaises herbes. Le maître de la fromagerie voisine passait parfois qu'elle était déjà inclinée sur sa besogne préférée. En riant, elle lui disait: "Ah! Ah! des fromagers c'est plus heureux que des vieilles femmes, ça se lève bien plus tard!"

L'après-midi la retrouvait souvent penchée sur les sillons. C'était l'heure des ébats dans les belles vagues. A entendre les cris, elle s'amusait. Lorsque nous passions, elle nous avouait qu'elle avait ri toute seule parce que nos éclats de joie lui parvenaient.

Elle était contente de notre contentement. Et si quelqu'un souffrait, elle souffrait aussi. Et puis, lorsqu'elle ne travaillait ni au jardin, ni dans la maison, pour utiliser ses loisirs elle égrenait son chapelet. Il y a tant de mal à réparer. Sereine, douce, bonne et tendre, spirituelle et vive, grand'mère Audet, que vous avez de qualités! Sont-ce les beaux paysages de votre pays qui vous ont fait l'âme si valeureuse? Jamais vous n'avez vécu devant le pauvre horizon des villes. Toute votre vie s'est écoulée au bord de cette immensité splendide de la baie des Chaleurs.

Heureuse grand'mère Audet!

Autour de vous, votre famille se continue. Je ne vous retrouverai peut-être plus; mais, quand je reverrai votre calme village, si vos yeux se sont fermés, que Dieu, au moins, vous ait fait cette faveur de laisser en héritage à vos petites filles votre ressemblance morale: l'amour du sol, la fidélité à la terre des ancêtres, la suave religion des aïeules d'autrefois, demeurée si pure, si parfaite en vous!

Quel trésor plus enviable pour une race que de nombreuses "Grand'Mère Audet!"

Michelle Le Normand.

(1) L'une d'elles est Mme Narcisse Cyr, de Debden, Sask., que nous félicitons bien sincèrement. Beaucoup de nos lecteurs et lectrices seraient justement flattés d'un tel hommage rendu à l'aïeule de leur famille par la bonne chroniqueuse Michelle Le Normand.

LA FEUILLE DE TREFLE DE ST. PATRICE

La mode qui consiste à prendre la feuille de trèfle comme bijou porte-bonheur est une nouveauté bien ancienne. On en peut faire remonter jusqu'aux premiers siècles de notre ère, au moment où l'Irlande adoptait saint Patrice comme patron et le trèfle pour emblème.

Un jour, le grand apôtre chargé d'introduire le christianisme dans la verdoyante contrée se trouvait sur une colline où il aimait à faire entendre ses prédications.

Depuis un moment, il essayait d'expliquer à ses auditeurs le mystère de la Sainte Trinité et ne pouvait parvenir à se faire comprendre. A bout d'arguments nouveaux il promenait autour de lui des regards curieux, lorsque, tout à coup, il aperçoit sur la pelouse qui s'étend à ses pieds... une feuille de trèfle.

Le digne évêque la cueille, et la brandissant comme un trophée, il s'écrie..

"Vous voyez cette feuille champêtre! Ses trois feuilles réunies n'en forment qu'une. Alors comment refusez-vous de me croire lorsque je vous répète, d'après l'Ecriture sainte, que les trois personnes divines ne font qu'un seul Dieu!"

Cette simple figure porta si bien la conviction dans les esprit, que dès ce jour, la feuille de trèfle passa pour un heureux talisman aux yeux de tous les Irlandais.

Maintenant encore, quel que soit le lieu où puisse les porter une fortune adverse, les enfants de la verte Erin gardent précieusement ce cher emblème de la patrie. Le trèfle est leur fleur nationale, et le jour de la fête de saint Patrice, le 17 mars, tout bon patriote irlandais en arbore la feuille à son chapeau ou à sa boutonnière, et au corsage de sa femme. Il en pavoise ses maisons, en orne ses cheminées, le berceau de ses enfants et la tombe de ses pères. Le fiancé en offre une plante à sa promise, et de la sorte, le bienheureux trèfle s'associe à tous les projets, à tous les souvenirs.

Aussi le retrouve-t-on sculpté ou peint sur la plupart des monuments nationaux, et les plus grandes familles d'Irlande l'ont-elles fait figurer dans leurs armoiries. Le drapeau même en porte la couleur. Enfin, le grand ordre de chevalerie irlandaise, dit ordre de saint Patrice, est encore, sur une médaille d'or avec croix rouge, un trèfle en émail vert. Une couronne est placée sur chaque foliole, et en exergue figure la date avec devise signifiant: "Qui les désunira?

FLORAISON

Au printemps de mon enfance,
Dans les champs de l'illusion
J'ai répandu la semence
D'une riante floraison.

A l'été de ma jeunesse,
Quand naissent l'amour et la fleur,
Je l'ai vue, avec ivresse,
Grandir au soleil du bonheur.

A l'automne de ma vie,
J'ai prisé ses parfums calmants
Et sa mine épanouie
Sans songer aux froids des antans.

A l'hiver de ma vieillesse,
J'ai vu mourir la floraison,
Laissant planer la tristesse
Sur les champs de l'illusion.

GUY GRAVEL.

PETITES NOTES

Avant la guerre, il y avait déjà en France deux cent mille femmes de plus que d'hommes. Maintenant, il y en a plus de deux millions.

* * *

La lame grattée a eu l'année dernière un fort joli succès; mais elle est un peu tombée dans le domaine du commun. Voici qu'on nous annonce, maintenant, la soie grattée d'un duveté si doux et si léger qu'il fait penser aux soyeux cheveux d'un tout jeune enfant.

* * *

La mode actuelle que beaucoup de gens, avec juste raison, trouvent excentrique, est charmante quand on veut rester dans la note simple. Elle donne lieu à des combinaisons très jeunes et permet de s'habiller, surtout dans la série des petites robes, sans trop grever son budget.

Celui qui ne prévoit rien est souvent dupé; celui qui prévoit trop est toujours malheureux.—*La Bruyère.*

Nous nous tourmentons moins pour devenir heureux que pour faire croire que nous le sommes.—*La Rochefoucault.*

L'absence est une pierre de touche pour la vraie amitié.—*Lacordaire.*

On ne vit pleinement qu'en vivant pour beaucoup d'autres.

L'épreuve est l'occasion offerte à un être libre de se sacrifier au devoir ou de sacrifier le devoir à soi-même.

Plus les âmes s'aiment, plus leur langage est court.—*Lacordaire.*

L'amour n'a qu'un mot, et, en le redisant sans cesse, il ne le répète jamais.

Le Coin des Enfants

LA SOURIS BLEUE

Il était une fois une merveille de petite souris, une vraie souris de conte de fées. A part son museau et ses griffes du plus joli rose, elle avait les pattes toutes bleues, la queue toute bleue, deux minuscules oreilles mobiles, au moindre bruit toutes bleues, deux yeux, gros comme des têtes d'épingle, tout bleus; enfin sa fourrure était bien entendu toute bleue, si légère et si chaude, qu'on eût souhaité pareille doublure à manteau de reine.

Elle vivait sa vie trotte-menue dans une vieille maison que sa famille infestait depuis des années et des années, malgré les trappes, les poudres et les pâtes semées de la cave au grenier. C'est là, sous le berceau de la charpente, qu'elle était née, qu'elle avait grandi, en pleine gaieté, en pleine indépendance.

Les lucarnes fermaient mal; le vent, les soirs d'hiver, secouait les ardoises avec un bruit de castagnettes, se faufilait dessous avec des sons de flûte; la porte du haut de l'escalier restée ouverte battait le tambour, et des centaines de souris dansaient à leur aise, car les trois chats de la maison, trop bien nourris par Fanchette la cuisinière, philosophaient sous le manteau de la cheminée, le nez dans les cendres chaudes.

La petite souris bleue n'était pas la moins drôle du bal et la moins forte au jeu. Ses pattes se détendaient comme des ressorts d'acier, des petits ressorts de montre, ses griffettes roses s'étaient aiguisées sur les durs chevrons de chêne, son échine souple se bandait en arc parfait, et, quand elle jouait avec ses frères souriceaux à la course, au saut périlleux, à la marelle, en poussant une lentille desséchée, elle les gagnait haut la patte; eux, l'aimaient tant, que la jalousie ne pénétrait pas leur cerveau, étroit comme une cosse de pois vert.

Elle n'était jamais lasse. Après des nuits blanches, employées à rouler des coquilles de noix plus grosses qu'elle, au lieu de s'asseoir tranquillement avec ses compagnons de plaisir, elle grimpait tout en haut, se pendait par une patte à la grosse poutre et se laissait tomber au milieu du cercle ravi, aussi légère qu'une plume de l'oiseau bleu.

Un matin de folies, elle avisa deux vieilles toiles d'araignée tordues, les prit dans ses dents et se balança effrontément... on l'accompagna en triomphe chez ses vieux parents souris. La maman gronda, mais le vieux papa, déjà pelé par l'âge, se sentit tout fier de sa petite bleue.

Ne croyez pas qu'une telle existence allât sans dangers. Une fois qu'elle furetait au fin fond du grenier, elle se butta contre un carton cylindrique qui faisait donjon sur un rempart de bouquins déchirés. Elle le mesure de l'œil, tente l'assaut, glisse, fait le tour, découvre à la base un trou, s'y pousse et s'amuse au petit ramoneur du haut en bas de l'étroite cheminée de satin que formait l'intérieur d'un vieux manchon, et cela à l'indignation de milliers de mites écloses dans la tiédeur de la fourrure mangée. Au même instant, le couvercle du carton saute brusquement sous la main de Rosalie, la femme de chambre; le manchon extrait de sa gaine et secoué, Souriquette, étourdie, tomba d'un nuage de poils aux pieds de Rosalie qui poussa un cri.

Toute autre que Souriquette se fût sauvée. Furieuse d'être ainsi dérangée, elle agrippa le bas de la robe, les cordons du tablier, les franges du fichu, les brides empesées et mordilla les cheveux follets de la pauvre fille qui arracha sa coiffe et descendit quatre à quatre raconter sa mésaventure à la cuisinière.

—Ça ne peut être que la souris bleue, dit Fanchette qui tournait un roux. J'ai trouvé de ses traces jusque dans mon placard... nous verrons si ça durera!

Une heure après, Souriquette aperçut la grosse chatte blanche Minette qui dormait au soleil sur le rebord intérieur d'une lucarne. Minette était sourde comme un tapis, et les souriceaux racontaient, en riant aux larmes, qu'ils l'avaient entendue miauler de douleur dans l'escalier, sous le pied des gens de la maison.

Souriquette, excitée par ses récentes prouesses sur la nuque de Rosalie, paria trois miettes de sucre qu'elle passerait bien sur le dos fourré de Minette. Sitôt dit, sitôt fait.

Elle se ramasse, bondit, et, de ses petites dents, arrache une pincée de poils qu'elle rapporte comme un trophée au nid paternel.

—Ma fille, dit sa mère, tu finiras mal. J'en ai connu de plus habiles à qui ces jolies imprudences ont valu d'être croquées.

Souriquette suivait parfois les cours d'un vieux rat, grand rongeur de livres; elle lui avait emprunté des idées très modernes sur l'initiative personnelle et l'abus de la puissance paternelle. "...Nos mères, que faisaient-elles?" Elle haussa, je crois, ses petites épaules bleues. Hélas, elle ne devait pas se permettre longtemps de telles insolences, et le châtiment lui vint d'un autre défaut.

Souriquette était gourmande!

Vice horrible! inexcusable chez les enfants sages et bien élevés qui liront cette véridique histoire, mais incorrigible chez Souriquette qui l'avait dans le sang. Entendîtes-vous jamais parler d'une souris tempérante? La pauvre petite bleue apportait à satisfaire sa passion des raffinements inconnus des siens, elle boudait sur les pommes ventrues alignées dans un angle du grenier, sur les raisins suspendus à des cercles de barrique par la prudente main de Fanchette, sur les noix sèches, brunes et luisantes. Elle grignotait encore le sucre, le riz et la fécule; mais un jour que son frère aîné régalait la maisonnée d'un bout de bougie, elle déclara que c'était un mets de rustre. Le vieux père souris en avait la bouche pleine; de colère il faillit s'étrangler.

—Vous fâchez pas, p'pa; vous verrez ce que je vous payerai, moi!

Le lendemain, à l'heure du repas, on vit apparaître Souriquette invisible depuis la veille. Ses petits yeux de saphir luisaient de malice et de vanité, son corps engraissé embaumait la vanille; elle tenait dans son bec rose mieux que du fromage, un morceau d'une matière jaune, souple, odorante, qu'elle déposa sous le nez des siens ébahis.

—Ça, dit-elle, c'est l'entremets du dîner des maîtres; je l'ai entamé, et je me suis offert la tête de la cuisinière.

—Malheureuse! gémit la mère souris, je t'ai toujours défendu de descendre à l'office; tu y resteras, ma fille; vois, tes frères mêmes n'y vont pas!

(*A Suivre*)

EVANGILE

LE DIMANCHE DE LA PASSION

S. Jean, VIII.

EN ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé; mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi, je le connais; et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit de Temple.

Pensée de la semaine

Comme il ferait bon en notre pays, si jamais il n'y était commis un seul des actes que la morale évangélique réprouve, attentats à la vie, à la propriété, à la réputation; si dans toutes les familles régnaient l'union, la fidélité, la confiance et l'amour; si les hommes se respectaient et s'entr'aidaient comme des frères. C'est un rêve sans doute. Telle serait cependant la réalité, si nous voulions écouter l'Evangile.

Les Semaines Sociales

L'œuvre des Semaines Sociales consiste à étudier, à la lumière de la doctrine catholique, les problèmes sociaux de l'heure présente. Parmi ces problèmes, il en est qui relèvent de l'activité personnelle, parce qu'ils sont nés d'une méconnaissance des devoirs individuels: il en est aussi qui relèvent de l'activité collective, parce qu'ils proviennent de l'oubli d'une fonction qui doit être exercée par les institutions elles-mêmes.

C'est sur ce champ immense que les Semaines Sociales déploient leur activité. Elles s'efforcent, par un enseignement à la fois doctrinal et pratique, de former une élite qui fera revivre dans les mœurs, les institutions et les lois de l'esprit chrétien.

Cet enseignement est donné sous forme de cours. Il ne comporte aucune séance de discussion et n'est pas suivi de vœux comme dans les congrès. En dehors des séances, les professeurs se prêtent aux questions posées par les auditeurs.

Les auditeurs sont des hommes d'étude ou d'action venus de toutes les régions et appartenant à tous les milieux. Ils comptent sur la Semaine Sociale pour les aider à orienter et préciser leurs efforts sur le terrain de l'action sociale. Ils puisent aussi, dans les rapprochements et les conversations auxquels donne lieu la Semaine Sociale, des encouragements et des lumières.

Fondées en France en 1904, les Semaines Sociales se sont rapidement développées. Presque tous les pays de l'Europe et quelques-uns de l'Amérique du Sud ont voulu profiter de leurs bienfaits.

Voici maintenant le tour du Canada. Sous les auspices de l'Ecole Sociale Populaire et le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Bruchési, une première Semaine Sociale canadienne aura lieu à Montréal, du lundi matin, 21, au vendredi soir, 25 juin prochain, dans les salles de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Des maîtres, tant ecclésiastiques que laïques, y commenteront l'Encyclique *Rerum Novarum* et en appliqueront les enseignements aux problèmes sociaux qui se posent dans notre pays.

L'inscription comme auditeur, pour toute la durée des cours, est fixée au prix minime de $1.00. Des cartes pour une seule journée pourront aussi être obtenues au prix de 50 sous. Ceux cependant qui voudraient aider l'œuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de $10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais de l'organisation. (1)

Une brochure paraîtra bientôt indiquant le but et le caractère des Semaines Sociales, contenant le programme de celle de Montréal et différents renseignements d'ordre pratique concernant, entre autres choses, les logements et les diners en commun. Elle sera mise en vente au prix de 5 sous l'unité, 6 sous franco, ($1.00 le cent, $35.00 le mille). On peut la demander dès maintenant au Secrétariat des Semaines Sociales, (bureaux de l'A.C.J.C.), Edifice Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal. C'est là qu'il faut aussi s'adresser pour les inscriptions et toute demande de renseignements.

(1) Les chèques doivent être faits au nom, soit des Semaines Sociales, soit du secrétaire-général, M. Guy Vanier.

Aux réservistes français

Il vient d'être organisé à Winnipeg une branche de la Great War Veterans' Association, incorporée sous le nom de "Branche Centrale des Réservistes Français" dont le but principal est de défendre les intérêts des démobilisés des armées françaises du Canada.

Les intéressés désirant joindre l'Association sont priés d'écrire à M. le Secrétaire, J.-O. Callède, Casier postal 281, Winnipeg, Man.

Ne seront admis dans l'Association que les démobilisés ayant en possession leur fascicule de démobilisation ou autres pièces militaires justifiant leur régularité avec le gouvernement français.

On a prêté 57 millions aux colons soldats

Les prêts approuvés par la commission de rétablissement des soldats se chiffrent maintenant à 57 millions de dollars. 35,213 anciens combattants ont passé l'examen de compétence comme colons. Au 14 février, le nombre des prêts aux colons atteignait 15,083, dont 12,000 furent appliqués sur des fermes.

Pour le total des prêts approuvés, l'Alberta est en tête. Elle a établi 4,000 colons. La Saskatchewan vient ensuite avec 3,000 et la Colombie Anglaise avec un peu moins.

Ontario a 1129 colons et des prêts pour 5 millions de dollars. Québec a 361 colons et des prêts pour 1 million 600,000 dollars.

Le Nouveau-Brunswick est en tête des Provinces Maritimes. Il double le chiffre de l'Ile-du-Prince-Edouard, mais ne dépasse pas de beaucoup celui de la Nouvelle-Ecosse.

Ces jésuites!

"Les Missions catholiques", revue française, nous donne des chiffres précis sur la mobilisation des Religieux en France, pendant la grande guerre.

Les Jésuites mobilisés comptent à eux seuls pour un septième des Religieux mobilisés, avec le chiffre de 841 Jésuites sous les armes.

Mais pour des hommes que l'on dit traîtres à leur pays, voyez donc: sur ce nombre de 841, 162 sont tués: 409 sont décorés: et 532 sont cités à l'ordre du jour, soit juste cent distinctions ou mérites de plus que le nombre total des mobilisés; c'est dire, n'est-ce pas, que certains ont gagné plusieurs distinctions.

Si ce n'étaient pas des lâches ni des traîtres, ces Jésuites, qu'est-ce que ce serait donc quand ils se battent pour leur pays!

Approximation

Au retour de l'école, un jour de composition, la maman de Louis lui demande:

—Eh bien, as-tu été premier aujourd'hui?

—Presque maman!

—Comment, presque?

—Oui... c'est juste mon voisin de droite qui l'a été.



ADRIEN LIBOIRON, Administrateur 3ème Année.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 17 MARS 1920. No. 11

FETES DU DIMANCHE 21

Saint Benoît.—Fondateur de l'Ordre des Bénédictins, naquit en 480 à Nursie et se retira jeune encore dans les déserts de Subiaco, à 40 milles de Rome. Il mena une vie si sainte que beaucoup de personnes, attirées par sa réputation, voulurent vivre auprès de lui. Persécuté dans cette retraite il se transporta avec ses disciples au mont Cassin et y fonda, en 529, un monastère resté célèbre.

Sainte Callinice.—Dénoncée comme chrétienne à l'empereur Trajan, elle fut plongée dans une baignoire remplie de plomb fondu. Plusieurs de ses compagnes subirent le même sort en l'an 116.

Jeudi soir 4 mars, M. l'avocat A. Marcotte invitait à son tour le Rév. Père Morice pour jouir en famille de ses intéressantes et savantes conversations, et celui-ci, accompagné des prêtres de la paroisse, répondait à la gracieuse invitation.

Bien d'autres personnes auraient aussi voulu recevoir le bon Père Morice; ce sera pour une autre fois, car ses pressants travaux l'ont obligé à reprendre samedi la direction de La-Flèche et de St-Boniface, lieu de sa résidence.

1er VENDREDI

Les exercices du 1er vendredi de Mars ont été présidés, au Couvent, par le Rév. Père Morice, et fort suivis. On ne pouvait manquer d'y redire: Quelle satisfaction pour les parents, qui savent apprécier le bienfait de l'éducation religieuse, de voir leurs enfants s'approcher souvent des Sacrements, et de les contempler en pareil jour si pieusement groupés sous les bénédictions du Sacré-Cœur! Pères et mères, réfléchissez devant Dieu: le temps n'est rien, l'Eternité est tout et dépend beaucoup des premières années de la vie."

M. Létienne, commis-voyageur de la Maison C. Denis, de Winnipeg, se trouvait à Ponteix la semaine dernière et y prenait une assez bonne commande. Lors même qu'on n'est pas riche il y a des dépenses qu'on ne saurait éviter. D'ailleurs il se trouve toujours quelques personnes ayant le moyen de satisfaire leur zèle pour l'embellissement de la maison de Dieu.

Et c'est ainsi que, tout seul, un monsieur que nous ne nommerons pas aujourd'hui, a commandé pour notre église un bel objet de cent dollars. D'autres suivront cet exemple de près ou de loin, car, si tous n'ont pas les mêmes forces, beaucoup ont la même bonne volonté.

A. T.

Dans le *Patriote* du 28 janvier dernier se trouvait un article intitulé "A propos de vente de terres" et signé: "A. T. Ponteix". Nous n'en avons fait aucun cas tout d'abord, mais ayant reçu depuis plusieurs remarques à ce sujet, nous croyons devoir faire observer ce qui suit: 1o Cet article n'était pas dans la page de l'*Hirondelle;* il a été publié à notre insu et ne nous impose par conséquent aucune solidarité; 2o Nous ne connaissons pas d'A. T. à Ponteix (soit dit sans jeu de mot): 3o Si quelqu'un, par hasard a spéculé outre mesure d'après le jugement de A. T. nous ignorons le cas, mais nous ne devons pas laisser croire qu'il est commun et que c'est une coutume du pays. Les Canadiens qui ont acheté, ont d'ailleurs, pour la plupart, acheté des Anglais. Et s'ils avaient payé trop cher ils ne pourraient toujours pas s'en prendre aux leurs, ni leur reprocher de nuire à la colonisation en ne vendant pas eux-mêmes. On trouve dans le district de Ponteix comme dans les autres, des terres de tous les prix, des demi-sections de 6000 et de 12000 suivant leurs qualités, leurs distances, leurs installations. Ne voit-on pas des fermes dont les bâtiments, les machines, les bêtes, valent autant que la terre?

Qu'on ne dise donc pas qu'en proportion de leurs avantages les terres sont ici plus chères qu'ailleurs. Tous ceux qui veulent venir dans l'Ouest trouveront des chances commerciales ou agricoles aussi bien à Ponteix que dans n'importe quel autre centre canadien-français.

M. L'ABBE DUCHAINE

Nous constatons avec plaisir que notre nouveau vicaire semble s'être habitué bien vite à Ponteix, et nous souhaitons de grand cœur qu'il s'y plaise de plus en plus. M. l'abbé Ernest Duchaine est originaire de St-Etienne des Grés. Fils de Pierre Duchaine et de Victoria Laliberté, il a 3 frères et 5 sœurs dont 3 sont religieuses chez les Sœurs de la Providence de Montréal. Ayant commencé ses études au Juvenat des RR. PP. du St-Sacrement à Terrebonne, il les continua à Montréal et les termina à Québec.

Il fut ordonné prêtre le 24 mai 1918 par Son Eminence le Cardinal Bégin. Comme il s'était donné depuis 2 ans au diocèse de Régina, il vint aussitôt se mettre à la disposition de Mgr O. E. Mathieu qui lui assigna le poste de Montmartre où la nomination de Sa Grandeur est allée le surprendre pour le transférer à Ponteix.

EN VISITE A PONTEIX.—De Gergovie, M. I. Delisle qui est venu courageusement se faire arracher une dent, heureusement pas la dent de sagesse. M. J. Verry; M. Minger allant chercher au nord les chevaux qu'il y avait conduits avant l'hiver.

—De Frenchville, M. et Mme Bailleul; M. Coupé et M. Forcier, ancien marguillier, qui tous ont hâte de voir reprendre le service de la mission, comme c'est entendu pour les premiers beaux jours.

—Grand nombre d'étrangers descendus à Ponteix par le train du 9. Hôtel et restaurants sont pleins.

BAPTEMES.—Joseph-Jean-Paul, fils d'Albert Clément et de Germaine Golaureau. Parrain, Philias Clément; marraine, Eugénie Cantin.

—Pierre-Albert, né à la Maternité, fils de Joseph Coupé et de Armandine Anie. Parrain et marraine, M. et Mme Bailleul.

HISTOIRE D'UN POU ET D'UNE PUCE

Le roi Louis XI paraît-il ne se piquait pas d'une méticuleuse propreté. Certain jour il arriva qu'un de ses gardes aperçut un pou sur l'habit de ce prince. Il prit aussitôt délicatement l'insecte entre deux doigts et le jeta à terre en s'efforçant de n'attirer l'attention de personne.

Mais, à ce contact, le roi se retourna vivement et interrogea le garde. Celui-ci n'osait d'abord pas répondre: puis, pressé de questions, il finit par avouer pourquoi il avait osé porter la main sur l'épaule royale.

"Un pou, s'écria Louis XI en souriant. Rien de déshonorant! Cela prouve que je suis un homme!" Et il fit donner quarante écus à ce serviteur soigneux et discret.

Quelque temps après, un de ses officiers, alléché par l'espoir d'une pareille aubaine, aborde le roi et fait mine d'oter quelque chose de la manche de ce prince.

—"Qu'est-ce que c'est?. Que fais-tu là?" demanda brusquement Louis XI.

L'officier hésite, lui aussi à répondre, puis finit par déclarer que c'était pour enlever une puce.

—"Une puce! Une puce sur moi! Misérable! s'écria le roi, me prends-tu pour un chien?"

Et au lieu de quarante écus, il lui fit donner sur le champ quarante coups de bâton.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest" No. 9

TRIBUNAL D'HONNEUR

par le COMMANDANT DRIANT

(Suite)

Et, se tournant vers les officiers, en qui il devinait un tribunal d'honneur:

—Cette clé, fit-il, le lieutenant savait que le colonel me l'avait quelque fois confiée, que je connaissais le tiroir où il l'enfermait. Il me l'a demandée... Il y a de cela dix jours. Il voulait, disait-il, préparer un travail d'état-major qui lui serait d'une grande utilité pour sa proposition comme capitaine. Seulement, il ne voulait pas s'adresser au colonel qui, peut-être, serait obligé de refuser... Et moi, qui ne pouvais une seconde soupçonner quelque chose, j'ai eu la faiblesse de la lui donner.. Il l'a gardée deux jours. Il m'avait prié de n'en rien dire: je n'ai rien dit.

Et comme l'officier le regardait, hébété, le sergent fit un pas vers lui, et grondant:

—Mais parlez donc, mon lieutenant! parlez donc!... Si, à peine libéré de ma prison depuis vingt-quatre heures, j'arrive ici à temps, c'est pour me laver devant tous!...

Et comme le misérable, écrasé, ne répondait rien:

—Pourquoi il a laissé planer les soupçons sur vous, mon pauvre Randoni, articula Mariette, c'est parce qu'un traître est en même temps un lâche.

Et, faisant un pas vers Féligny:

—Mais avouez donc, malheureux! Non content d'avoir vendu votre patrie, vous avez tenté pour vous sauver de perdre cet homme que vous saviez un type de probité et d'honneur!... Mais le ciel a voulu qu'il arrivât à temps pour vous confondre... La clé, vous l'avez gardée deux jours, le temps d'en faire fabriquer une autre. Dès lors, il vous était loisible de fouiller à votre guise dans les dossiers secrets, à la commande du Juif dont l'or payait votre honte!...

Le traître était tombé à genoux, éclatant en sanglots. Le sergent Gauthier, qui avait suivi Randoni, le releva comme une loque et le maintint de sa poigne de fer... Le cercle des juges s'était insensiblement élargi, sous la poussée d'un sentiment instinctif de répulsion...

Les yeux hagards, la voix entrecoupée de hoquets, le misérable parla enfin:

—Oui, c'est vrai, c'est moi... J'ai livré ces pièces au banquier parce que j'avais besoin d'argent... J'étais traqué... acculé... cette femme me menaçait d'un scandale... Le baron était au courant de tout, il m'a proposé de me tirer d'affaire. Ce ne devaient être d'abord que des renseignements sans importance... Peu à peu, ses exigences ont augmenté... Oui, je suis un malheureux!... un misérable!.. Pardon!... Je réparerai!.. Demain, je me ferai tuer....

—Emmenez cet homme un peu plus loin! commanda Mariette aux deux sous-officiers. Et avant tout, enlevez-lui son revolver et son sabre: il n'est plus digne de porter les armes. Et maintenant que le traître est démasqué, votre avis?

—La mort! dit Schmitt.

Et après lui, les juges improvisés répétèrent:

—La mort!

La discussion commença sur le mode d'exécution.

Olivier ne voyait jamais de grands inconvénients aux avis qui le dispensaient de produire une opinion: il se hâta de se ranger à la solution de son camarade.

Mais Mariette, alors, prenant la parole:

—Nous adopterons la mesure qui ralliera la majorité des suffrages, dit-il; mais je veux faire une objection à la solution qui vous est proposée. La mort à l'ennemi d'une balle étrangère, au milieu des siens, c'est la mort des braves, c'est la fin glorieuse à quoi rêvent les héros, ce n'est pas le châtiment des traîtres!

Qui vous dit alors qu'à la fin de cette guerre le nom de Féligny ne figurera pas à la salle d'honneur du régiment, à côté de ceux des nôtres que le destin a déjà marqués? Le permettrez-vous?... Irez-vous à la bataille avec cette arrière-pensée, cette capitulation de conscience?... Car, n'en doutez point, la solution qui vous est proposée est une concession à la peur, elle est dictée par la crainte de la seule mesure énergique qui s'impose à cette heure, la crainte de donner la mort nous-mêmes, sous notre responsabilité.

—Tu as raison, fit Schmitt, c'est cette peur-là qui est au fond de la proposition que j'ai faite... Et cette peur, je ne puis m'en défendre, car ma volonté se cabre devant cette énormité: l'exécution d'un camarade sans autre jugement que celui que nous venons de rendre!...

—Ce serait une énormité en temps de paix. C'est un devoir à l'heure où nous sommes.

—Mais ce mandat de juges, nous ne le tenons que de nous-mêmes.

—Nous le tenons de nos camarades, nous le tenons du colonel. Il nous est imposé par les circonstances, et la seule comparaison entre la mort que mérite ce traître et celle qui attend demain, tout à l'heure, plusieurs d'entre nous donne à notre tribunal une autorité supérieure à toute autre.

—Alors, interrogea Olivier d'une voix mal affermie, vous consentiriez, Mariette, s'il n'y avait pas d'autre moyen, à brûler vous-même la cervelle à Féligny d'un coup de révolver?...

Il y eut un silence... L'hypothèse ainsi précisée avait quelque chose de si angoissant que Mariette, malgré sa fermeté d'âme, n'osa répondre directement...

—Nous allons former un peloton d'exécution constitué comme le prescrit le service des places, déclara-t-il; nous nous rapprocherons ainsi de ce qu'exige la loi.

—Et si nos hommes refusent de tirer?

—Je les choisirai dans ma compagnie: il n'en est pas un qui me refuse l'obéissance.

—Même pour tirer sur un officier de son régiment?...

—Même pour cela.

—Il faut un adjudant, d'après le règlement, pour commander le feu; lequel prendrez-vous?

—Le mien.

—Et s'il refuse à son tour d'obéir, commanderas-tu le feu toi-même, Mariette?

C'était Brisson qui avait parlé, et une seconde fois une hésitation faite de tenaillants scrupules et d'effarantes visions, se manifesta dans la réponse du lieutenant.

La situation était terrible, à vrai dire...

—Oui, fit enfin Mariette, s'il le fallait, je commanderais le feu; il n'y a pas deux manières de comprendre un devoir de justice.

Et comme un silence pesant tombait sur le petit groupe, une rumeur lointaine domina le hurlement du vent sous les branches, s'enfla, se rapprocha... Un cri encore indistinct éclata dans la direction du petit poste de la lisière, et les officiers accourant de tous côtés tendirent l'oreille dans cette direction.

—On a crié "Aux armes!" il me semble, fit Olivier...

Soudain, tout près d'eux, un juron s'éleva et on entendit la voix du sergent Gauthier.

—Ah! le brigand!... Il m'a échappé!...

Profitant du trouble général, Féligny s'était dérobé à l'étreinte du sous-officier et s'était élancé dans le fourré.

Mariette se précipita.

Où aller? A son devoir de chef, c'est-à-dire à sa compagnie, ou bien à son devoir de juge, à la poursuite du condamné?

Soudain, il se heurta à Randoni qui, ployé en deux, glissait une cartouche dans son fusil...

—Laissez-moi, mon lieutenant.. Il m'appartient...

Et avec une acuité de vision que lui donnait l'atavisme du maquis, le Corse s'élança sur les traces du fuyard.

Quelques instants s'écoulèrent pendant lesquels les juges du tribunal d'honneur se regardèrent silencieux dans le petit jour qui montait...

Qu'allait devenir leur œuvre de justice?

Le misérable allait-il s'échapper?

Finissant dans la désertion après avoir commencé dans la trahison, allait-il porter à l'ennemi tout ce qu'il savait des forces et des positions du corps de couverture?

—Aux armes!

Le sinistre appel retentit de nouveau à quelque distance, et Brisson reconnut la direction de sa compagnie. Il n'avait déjà que trop tardé à rejoindre son poste et disparut du côté de la lisière.

Tous allaient l'imiter, quand un coup de feu très proche partit dans la direction suivie par le fuyard.

Mariette s'élança. Cent mètres plus loin, Randoni semblait l'attendre au pied d'un orme, appuyé sur son fusil.

Etendu à ses pieds, les bras en croix, la face contre terre, Féligny ne bougeait plus...

—Une balle dans le dos, mon lieutenant, fit le vieux sergent d'une voix sourde... C'est tout ce qu'il méritait, n'est-ce pas?

Et comme l'officier, les yeux à terre, ne répondait point:

—Dites-moi que j'ai bien fait, mon lieutenant, insista le sous-officier. J'ai besoin que vous me le disiez...

—Vous avez bien fait, Randoni, articula lentement l'officier. Sur ma conscience, je prends, avec tous mes camarades du tribunal d'honneur, la responsabilité de cette exécution.

—Merci, mon lieutenant. Seulement, je ne veux plus de ce fusil pour tirer sur les Prussiens. Le premier mort que je rencontrerai m'en fournira un autre.

Et il jeta loin de lui l'arme de l'exécution.

Mariette montra le cadavre du traître aux officiers qui l'avaient rejoint.

—Messieurs, dit-il d'une voix grave, pas un mot sur tout ceci, n'est-ce pas?... J'ai votre parole. Il y va de l'honneur du régiment..

Les lieutenants inclinèrent la tête en signe d'acquiescement, et, suivant Mariette qui prenait le pas de gymnastique, ils rejoignirent le bataillon qui marchait au feu.

* * *

Un combat acharné avait suivi cette exécution. Il avait duré toute la journée, et les troupes de couverture, impuissantes à contenir le flot sans cesse grossissant des corps d'invasion, avaient dû reculer jusqu'à hauteur du fort de Manonvilliers. Là, elles s'étaient retranchées pour opposer à nouveau le rempart de leurs poitrines à la poussé germanique, chaque jour gagné, chaque sacrifice consenti permettant aux masses françaises qui se mobilisaient en arrière d'arriver à temps.

Mais, dans cette dernière rencontre, le 166e avait été à nouveau décimé: il avait laissé sur les bords de la Vesouze 185 morts et 310 blessés. Parmi les morts, deux juges de Féligny, Schmitt et Olivier, ajoutaient leurs noms au martyrologe du régiment. Le vieux sergent Randoni lui-même avait été tué des premiers.

Quelques jours après, Mme de Survalle et sa fille, portant le costume et le brassard d'infirmières, pénétraient pour y prendre leur service quotidien dans une des tentes qui constituaient l'ambulance installée par la Croix-Rouge aux portes de Reims.

Elles tressaillirent en trouvant la femme du lieutenant Mariette au chevet d'un blessé, et, sous les bandages dont sa tête était entourée, elles reconnurent son mari.

Marguerite de Survalle se précipita dans les bras de la jeune femme.

—Ma pauvre Cécile!...

Ce fut le lieutenant lui-même qui rassura les deux femmes.

—Je suis des heureux, moi, Mademoiselle; un éclat d'obus à la tête. Quand on n'est pas enlevé dans les vingt-quatre heures, on est sûr d'en revenir, et aujourd'hui que me voilà près des miens, je suis bien tranquille, j'en reviendrait tout à fait... Je voudrais bien pouvoir en dire autant de ce pauvre d'Hummel... qui est là!

Tous les regards se portèrent vers le lit voisin. Sur l'oreiller, une face très pâle, si pâle qu'elle était méconnaissable, gisait immobile, et Marguerite de Survalle eut peine à retrouver sur ces traits, où la souffrance avait mis sa douloureuse empreinte, le jeune lieutenant un peu taciturne, dont les longs regards n'avaient pas été sans la frapper avant que Féligny eût accaparé toute son attention.

—Poumon traversé, fit Mariette... Une balle dans la poitrine, à un doigt du cœur. Ça lui est arrivé dix minutes avant moi, en conduisant son peloton à l'attaque... S'il en revient, il aura de la chance. Pauvre et cher camarade!...

—Il y a d'autres morts au régiment? murmura Marguerite de Survalle.

—Oh! oui, Mademoiselle, combien!...

La jeune fille était très pâle, et comme l'exclamation de l'officier ne répondait pas à sa secrète interrogation, sa mère la réitéra en citant et demandant les noms. Des bruits mystérieux avaient circulé à Reims, qui avaient mis une angoisse indéfinissable au cœur de la jeune fille.

(A suivre)

VERS ROME

De l'aveu général, au témoignage des catholiques, impatients de voir réparer la faute nationale commise il y a quinze ans, comme au jugement des vieux anticléricaux, furieux et déçus de ce revirement, le rapprochement diplomatique entre la France et le Saint-Siège, n'est plus qu'une question de temps.

Les élections du 16 novembre, on le reconnaît plus clairement de jour en jour, ont tranché ce problème. Il ne s'agit plus que de choisir l'heure où l'on constatera officiellement qu'il est résolu.

La précédente législature, élue avant la guerre, était foncièrement hostile à cette réconciliation. Un gouvernement lucide et résolu n'aurait-il pu, au nom de l'intérêt national, vaincre cette hostilité? C'est possible! A certains jours, même, il semblait que ce fût facile. Mais les uns n'ont pas osé, les autres n'ont pas voulu.

Poussé sur ce point par un député catholique, M. Briand, alors président du Conseil, se déclarait confidentiellement favorable au rapprochement, mais exprimait la crainte d'être désavoué par la Chambre. Aussi préférait-il un ajournement, qui laissait les choses en l'état, à une décision, qui risquait de les compromettre.

M. Clemenceau avait plus d'audace; il ne redoutait pas de heurter et de contraindre la majorité. Mais lui, malgré tant de clairvoyance patriotique sur d'autres points, demeurait contraire à cette mesure éminemment utile. Il a quitté le pouvoir, sans avoir pu se départir de ce vieux préjugé. C'est en vertu de la même obstination que, tout en rendant de solennels hommages au clergé catholique, il empêcha le Président Poincaré de se rendre au *Te Deum* de la victoire. Aussi, quand, l'été dernier, la question de l'Ambassade auprès du Vatican se trouva posée devant la Chambre, le ministre des Affaires Etrangères de son cabinet, M. Pichon, refusa-t-il de l'examiner. Selon la doctrine gouvernementale, il y avait une opposition de principe entre la loi de Séparation et tout accord avec le Saint-Siège.

Il faut retenir ce dernier point, pour mesurer le chemin parcouru.

Dès le lendemain des élections législatives, on a compris que les dispositions parlementaires, en ce sujet si grave, étaient profondément changées. Le Bloc national était vainqueur. Or, parmi les hommes d'Etat qualifiés pour le représenter au pouvoir, nul n'était plus désigné que M. Millerand. Et M. Millerand, dans un retentissant discours, avait affirmé, au cours de sa campagne électorale, qu'il reprendrait volontiers les relations diplomatiques avec le Pape.

Bientôt la constitution des groupes de la Chambre éclaira mieux encore la situation. La plus nombreuse et la plus puissante de ces fractions organisées, c'est *l'Entente démocratique*, qui semble, à elle seule, près du tiers des députés. Et ce parti, dans lequel se sont rangés la plupart des catholiques, est résolument acquis à la réconciliation. Les groupes conservateurs ou indépendants, qui siègent à droite de *l'Entente démocratique*, partagent, bien entendu, la même opinion. C'est l'avis des groupes de gauche qui pouvait sembler moins sûr: or, il y a quelques semaines, le plus considérable d'entre eux, celui des *Républicains de gauche*, a exprimé délibérément le vœu: "que la France républicaine soit présente partout où elle a des droits et des traditions à défendre". La signification de cette formule était déjà suffisamment claire; un des chefs de la fraction a tenu à la commenter, en déclarant qu'elle avait pour principal objectif de réclamer la présence au Vatican d'un "représentant officiel".

C'est donc un fait acquis: la majorité de la Chambre approuvera l'envoi d'un ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Nos députés y voient un intérêt national. Ils y reconnaissent encore quelque chose de plus: une condition de paix intérieure, un gage d'union sacrée. Chose curieuse! c'est un pasteur protestant, M. Soulier, député de Paris, qui a souligné le plus énergiquement cette vérité politique. Profitant d'une interpellation sur les affaires extérieures, il a formellement demandé, au milieu des applaudissements, le rapprochement diplomatique avec le Saint-Siège; et il l'a réclamé, non seulement au nom du prestige international de la France, mais en faveur de la paix religieuse entre les citoyens.

"A l'heure présente, a-t-il affirmé, je dis que, du fait de n'avoir pas de représentant auprès du Saint-Siège, les catholiques se trouvent, dans leur conscience, en état d'infériorité vis-à-vis des Français libre-penseurs et protestants. Il y a, pour leur conscience de catholiques, comme une sorte de blessure dans cette rupture. Et la France ne sera pas un pays sous le régime laïque, c'est-à-dire un pays de neutralité absolue, de respect mutuel des consciences, tant qu'elle n'aura pas mis fin à un état qui blesse la conscience catholique des Français."

Cette thèse, qui a recueilli les applaudissements de la majorité et que, seuls, les journaux sectaires affectent de trouver paradoxale, est exactement conforme aux déclarations de M. Millerand et de M. Deschanel. Le premier, dans son programme électoral, à propos de la question scolaire, n'a-t-il pas reconnu que la neutralité impliquait, non l'exclusion, mais le respect des croyances: et le second, dans un de ses beaux discours de guerre, n'avait-il pas proclamé déjà que les convictions religieuses ont droit à quelque chose de mieux que la tolérance: au respect!

Dans ces conditions, la réponse du président du Conseil à la question de M. Soulier n'était pas douteuse: elle avait, sinon tranché immédiatement le problème, au moins franchi une étape de plus vers sa solution favorable. Elle a marqué cette étape. "Du jour, a formulé M. Millerand, où l'intérêt national paraîtra commander de reprendre des rapports avec le Vatican, ce jour-là, ouvertement et publiquement, le gouvernement saisira le parlement qui se prononcera".

Pour bien comprendre toute la portée de cette promesse, il faut la situer dans son cadre. L'interpellation, au cours de laquelle le pasteur Soulier avait évoqué la question romaine, avait pour objet l'application du traité de Versailles. Si grave que soit le problème des rapports de la France avec le Saint-Siège, il n'était donc, dans ce débat précis, qu'une incidente. On ne pouvait espérer que le chef du gouvernement lui apportât dès lors une solution définitive. Une telle question ne saurait être réglée, comme une affaire accessoire. M. Millerand ne devait guère, en la circonstance, que poser un principe. Or, il a posé le principe nettement contraire à celui que la législature précédente avait applaudi, sur les lèvres de M. Pichon, écho de M. Clemenceau lui-même. Hier, aux yeux du gouvernement, la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège était écartée comme attentoire à la séparation. Aujourd'hui, elle est considérée comme une réforme possible, nullement opposée aux lois du pays, mais dépendant uniquement de l'intérêt national. M. Millerand laisse clairement entendre, à qui connaît son opinion foncière et la pensée de M. Deschanel, que cette mesure sera nettement et loyalement soumise au Parlement, dont, par ailleurs, la réponse favorable est déjà certaine.

C'est ainsi, au surplus, que partisans comme adversaires de la réconciliation ont compris et accueilli la déclaration ministérielle. Il ne s'agit plus désormais que d'attendre avec confiance. Il est à présumer que l'attente ne sera pas longue.

François VEUILLOT.

—o—

Un Canadien anglais défend la province de Québec

M. Frank Carrel, propriétaire du *Quebec Telegraph*, est allé à New-York, récemment et il y a fait une conférence devant la Société Canadienne de la métropole américaine. Il a parlé des Canadiens français comme devait en parler un homme d'honneur qui a pu observer et comprendre un peu cette race au milieu de laquelle il a passé une bonne partie de sa vie.

Après avoir dit ce que sont réellement les Canadiens français, avoir décrit leur caractère hospitalier, tranquille et religieux, après avoir montré leur loyauté à l'Angleterre, M. Carvel a continué en ces termes:

"Les Canadiens français ne connaissent pas d'autre patrie que le Canada — c'est leur sol natal. Ils n'ont pas de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse ou de Galles qu'ils appellent la mère-patrie — alors, comment peuvent-ils être autre chose que de vrais Canadiens, profondément loyaux et dévoués au pays qui les a vus naître et qui leur a donné les mêmes libertés dont jouissent les citoyens des pays libres... Il n'y a pas de peuple plus soumis aux lois que nos amis Canadiens français. Nous avons moins de grèves et de difficultés ouvrières dans la province de Québec que dans toute autre partie de l'Amérique ou de l'Europe."

Le conférencier a aussi parlé de l'attitude des Canadiens français pendant la guerre.

"Pourquoi a-t-on tant exagéré l'opposition des Canadiens français à s'enrôler pour la guerre? Parce que sous l'attitude des Canadiens français se trouvait la partisannerie politique pure et simple. Il y avait un certain élément qui pensait qu'en se montrant hostile aux Canadiens français il obtiendrait plus de support dans les autres provinces. Cet élément a réussi dans ses efforts, mais les Canadiens français ont souffert pendant ce temps."

La dernière partie de la conférence du propriétaire du *Quebec Telegraph* s'efforce de montrer les qualités réelles des Canadiens français au point de vue moral, intellectuel et matériel. Elle montre que la race française au Canada a produit un très grand nombre d'intellectuels; elle fait voir qu'au point de vue moral, elle est supérieure à la province d'Ontario puisque les condamnations de tous genres y sont moins nombreuses et la fréquentation scolaire, quoique libre, y est supérieure. Enfin, au point de vue matériel il démontre qu'à l'appel du gouvernement pour plus de production, les Canadiens français de la province de Québec ont plus que triplé la superficie ensemencée, résultat que pas une seule autre province n'a pu même approcher. De plus, pendant que l'agriculture fait des progrès étonnants, l'industrie se développe suivant une progression rationnelle qui ne met pas en danger l'équilibre entre la ville et la campagne.

—o—

Recrutement d'instituteurs

La pénurie d'instituteurs est devenue tout un problème dans l'Ouest canadien. D'après une annoncé publiée dans ce numéro du *Nortwest Review*, on a besoin dans la Saskatchewan d'au moins 200 instituteurs ayant un diplôme de seconde classe. Le traitement offert est de $1,200 par année au minimum. De nos jours ce salaire n'attire ni les jeunes hommes ni les jeunes filles, et pourtant même si le salaire était élevé au point de susciter une vive compétition il reste douteux si l'efficacité de l'enseignement y gagnerait d'autant.

Le meilleur instituteur n'est pas toujours l'étoile brillante d'un concours d'examen. Il n'est pas facile de diplômer cette qualité essentielle de communiquer la science, former le caractère et relever la valeur intellectuelle, physique et morale de l'enfant. L'enseignement est une grande profession, une vocation souvent qui doit être innée chez l'aspirant. C'est aussi une carrière qui dans l'ordre naturel devrait en attirer plusieurs. Elle a ses joies et elle donne une satisfaction que l'argent ne peut procurer; si notre civilisation n'était pas si fascinée par le désir des richesses, il y aurait peu de postes inoccupés dans la carrière de l'enseignement. Elle offre beaucoup d'avantages pour l'étude et la culture intellectuelle. Quelques années d'enseignement sont en elles-mêmes toute une formation d'université et comme expérience elles sont d'une telle valeur que l'on s'étonne de ne pas en voir plusieurs la choisir, même en dehors de toute considération pécuniaire.

Il est déplorable qu'avec tant d'argent dépensé chaque année pour l'instruction publique, le choix des instituteurs soit si hasardeux. Personne n'a sur la génération qui pousse plus d'influence que nos instituteurs et cependant ils ne sont recrutés qu'au hasard, surtout dans les écoles publiques.

(*Northwest Review*)

—o—

M. l'abbé Coupal inventeur d'un traîneau-automobile

Une invention qui aura sans doute grand succès lorsqu'elle aura atteint les perfectionnements voulus, est celle de M. l'abbé S. Coupal, curé de Rosetown, Sask.

Voici ce qu'en dit l'*Eagle*, journal local de Rosetown:

"L'apparition d'une traîne-automobile dans les rues de la ville a ranimé l'intérêt que l'on porte à l'automobilisme durant l'hiver. Le traîneau en question semble être de construction originale et fut imaginé et construit par M. l'abbé Sixte Coupal: il dit qu'il ne fait qu'une expérience, car son moteur ne lui fournissait pas tout le pouvoir dont il avait besoin. Il est néanmoins satisfait du résultat obtenu, quoiqu'il eût espéré plus de pouvoir du vieux moteur à sa disposition. M. Coupal prétend qu'une traîne ou un traîneau doit être tiré et tiré angulairement si possible, et il a appliqué ce principe dans sa machine.

"La plupart des amateurs et des mécaniciens de la localité déclarent que l'invention a du bon et qu'il ne lui manque maintenant qu'un pouvoir régulier et sûr.

"M. Coupal croit qu'avant longtemps, il pourra voyager rapidement, confortablement et sans danger sur la neige; il est évidemment doué d'un esprit inventif qui fera de lui un bienfaiteur de l'humanité, surtout au pays de la neige!"

ABONNEZ-VOUS AU
"PATRIOTE DE L'OUEST"
$2.00 PAR AN

ABONNEZ-VOUS AU
"PATRIOTE DE L'OUEST"
$2.00 PAR ANNEE